

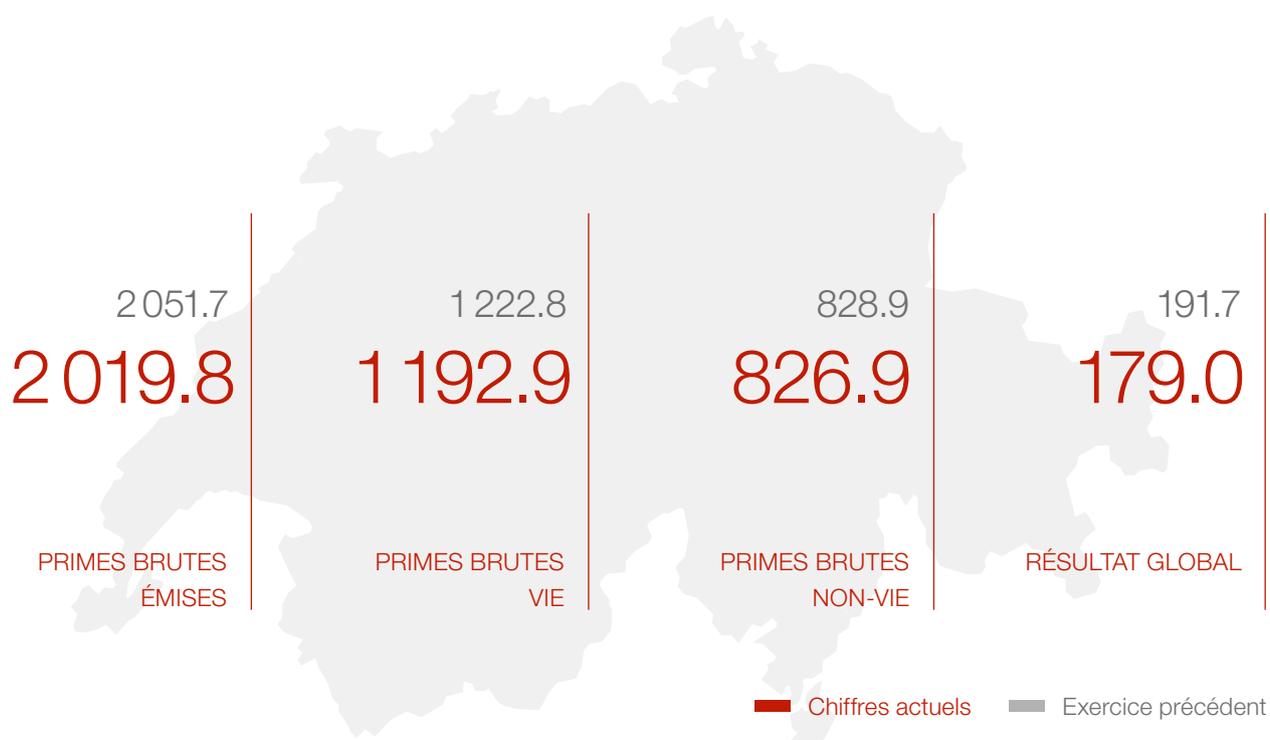
**Rapport sur la
situation financière**

**Generali Assurances
Générales SA**

2017



Chiffres clés de Generali Suisse



Generali Suisse

(Indicateurs agrégés IFRS¹)

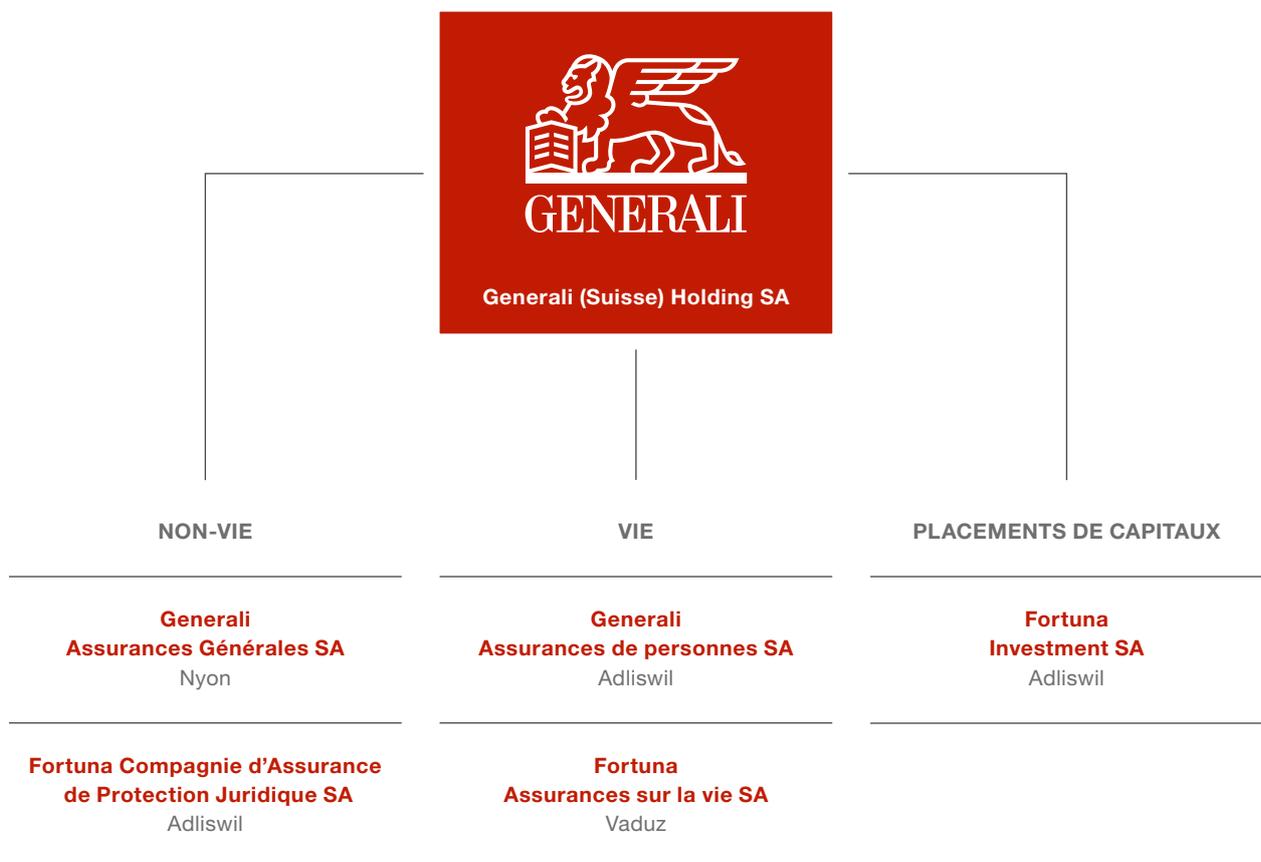
en mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Primes brutes émises	2 019.8	2 051.7	-1.6%
dont vie	1 192.9	1 222.8	-2.4%
dont non-vie	826.9	828.9	-0.2%
Placements de capitaux (valeur du marché)	18 138.9	17 243.2	5.2%
Provisions techniques	15 119.9	14 357.7	5.3%
dont vie	13 996.2	13 219.8	5.9%
dont non-vie	1 123.7	1 137.9	-1.2%
Résultat global	179.0	191.7	-6.6%
Ratio combiné non-vie	92.4%	92.8%	-0.4%
Nombre de collaborateurs	1 845	1 947	-5.2%
Service interne	1 369	1 447	-5.4%
Service externe	476	500	-4.8%

¹ Chiffres clés agrégés non révisés de Generali Suisse, qui comprend les sociétés suivantes : Generali (Suisse) Holding SA, Generali Assurances de personnes SA, Fortuna Assurances sur la vie SA Vaduz, Generali Assurances Générales SA, Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Fortuna Investment SA.

Generali Suisse

Structure des sociétés

Generali Suisse comprend différentes sociétés actives dans les domaines de l'assurance-vie, de l'assurance de choses et de la direction de fonds.



Generali (Suisse) Holding SA réunit en qualité d'organisation faitière toutes les sociétés et activités de Generali Suisse. En tant que société locale de gouvernance et de participation, elle appartient à 100 % au Groupe Generali, sous la direction d'Assicurazioni Generali S.p.A, sis à Trieste. Le groupe Assicurazioni Generali compte parmi les leaders mondiaux de l'assurance et constitue l'une des plus grandes entreprises dans le monde.

Plus de 57 millions de clientes et clients dans plus de 60 pays font confiance aux compétences de longue date de l'assureur.

Generali Suisse travaille en étroite collaboration avec le Groupe Generali et ses sociétés sœurs partout dans le monde. Elle partage leur vision, leur mission et leurs valeurs.

Éditorial

Chères clientes, chers clients, chères collaboratrices, chers collaborateurs, chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2017 a marqué le lancement de la réorientation stratégique 2020. L'accent a été mis encore davantage sur les clients. L'interaction avec Generali Suisse doit être la plus simple possible. Nous avons poursuivi la numérisation de nos processus grâce à de nouvelles innovations. Nous avons ainsi tenu compte de notre engagement *Simpler, Smarter, Faster* au cours de l'exercice sous revue. Grâce à la transformation entamée avec succès et à la mise en œuvre de la nouvelle structure d'organisation, notre entreprise a gagné en souplesse et en efficacité. Nous envisageons avec confiance les prochaines étapes de notre développement.

Objectifs atteints malgré un environnement exigeant et la transformation en cours

Malgré un environnement de marché qui reste difficile, avec des taux d'intérêts négatifs, et une transformation exigeante, nous avons réalisé un résultat commercial réjouissant en 2017. Pour Generali Suisse, le résultat global s'est établi à CHF 179 millions, un chiffre supérieur au budget, mais néanmoins inférieur de 6.6 % à l'exercice précédent.

Les affaires d'assurance-vie ont poursuivi leur trajectoire descendante (-2.4 %) en ligne avec le marché. Dans les assurances non-vie, nous avons enregistré un volume de primes pratiquement inchangé (-0.2 %) et avons pu améliorer encore le ratio combiné, établi à 92.4 %. En hausse de 5.2 %, les placements de capitaux ont également connu une évolution positive, malgré un environnement de marché difficile, et ont contribué de façon substantielle au résultat global réjouissant.

Plus proches du client par la simplicité

Le client est au centre de nos activités. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons initié et mis en œuvre différents projets en ce sens. Notre nouveau portail clients digital, par exemple, permet à nos clientes et clients d'obtenir à tout moment une vue d'ensemble de leurs polices et des démarches en cours. Grâce au programme Net Promoter du Groupe Generali, nous pouvons obtenir des feedbacks de nos clients en temps réel et réagir en conséquence. Dans le domaine de la prévoyance, nous avons mis sur pied une coopération avec la banque privée Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG. Generali Suisse est en mesure, à travers cette coopération, d'offrir des solutions complètes d'assurance, de prévoyance et de planification de la retraite sur le marché en plein essor de la prévoyance privée.

Nous générons des innovations et progressons en matière de numérisation

Nous suivons activement l'évolution et générons nous-mêmes

des innovations. C'est pourquoi nous avons mis en place une équipe dédiée à l'innovation au sein de notre entreprise. En collaboration avec des hautes écoles et des start-up, cette équipe a créé l'année dernière un pipeline d'idées axé sur les besoins actuels des clients à l'ère numérique. Dans ce cadre, nous avons fondé notre propre start-up, LINGS, l'été passé afin de répondre rapidement et de manière conséquente aux nouveaux besoins des clients. La première assurance suisse sur demande a ainsi été mise sur le marché fin 2017.

Notre aspiration à occuper une place de chef de file en matière d'innovation s'exprime également à travers notre initiative Smart Home. Nous récompensons par ce biais les personnes qui sécurisent leur foyer en l'équipant d'un appareil domotique (Smart Home).

Nos collaboratrices et collaborateurs sont le fondement de notre succès

La forte implication et le grand engagement de nos collaboratrices et collaborateurs nous ont permis de respecter la planification de notre transformation. La mise en œuvre réussie de la stratégie 2020 continuera toutefois de nous mettre à forte contribution en tant qu'entreprise, à tous les échelons et dans tous les domaines. Grâce à nos bases solides et à la dynamique initiée durant la première année de transformation, nous sommes confiants quant à notre capacité à relever ce défi.

Le moment est venu de remercier : nos clientes et clients pour leur fidélité, nos partenaires commerciaux pour leur collaboration constructive, et tout spécialement nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et leur volonté à donner ensemble vie à notre stratégie.

Nous avons défini de nouvelles priorités pour le prochain exercice financier : nous continuerons d'améliorer notre infrastructure et nos outils de travail et de développer de nouveaux produits et services. Début 2018, nous mettrons en activité notre propre « garage de l'innovation », par lequel nous offrons un port d'attache à LINGS et à d'autres start-up externes.



Jaime Anchústegui
Président du Conseil
d'administration
Generali (Suisse) Holding SA



Andreas Krümmel
Chief Executive Officer
Generali (Suisse)
Holding SA

Sommaire

Éditorial	4
Rapport sur la situation financière	6
Management Summary	6
A. Activité de l'entreprise	7
B. Résultats de l'entreprise	8
C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	13
D. Profil de risque	16
E. Évaluation	19
F. Gestion du capital	24
G. Solvabilité	26
Modèles quantitatifs	29
Résultats individuels de l'entreprise, non-vie	29
Valeur des actifs proche du marché	34
Valeur des passifs proche du marché	35
Solvabilité individuelle	36
Comptes annuels	37
Bilan	37
Compte de résultat	38
Annexe aux comptes annuels	39
Emploi du bénéfice	43
Tableau des flux de trésorerie	44
Rapport de l'organe de révision	46
Informations complémentaires	48
Glossaire	48
Adresse de contact	50

Rapport sur la situation financière

Management summary

Le présent rapport a pour fondement la circulaire FINMA 2016/02 « Publication – assureurs (*public disclosure*) », qui décrit les exigences minimales liées au type et au contenu de la publication. Le rapport est structuré conformément aux principes énoncés dans la circulaire et comprend les sept sections suivantes.

A. Activité de l'entreprise : Generali Assurances Générales SA (GAV) est une entreprise d'assurance non-vie qui a son siège principal à Nyon et fait partie de Generali Suisse. Generali Suisse comprend au total six sociétés et appartient au groupe d'assurances mondial Assicurazioni Generali S.p.A., sis à Trieste (Italie).

GAV offre des solutions d'assurances de choses innovantes destinées tant aux particuliers qu'aux entreprises. La société s'est donné pour objectif de continuer à croître de manière rentable et de renforcer sa position sur le marché suisse de l'assurance. Elle place les clients au centre de sa stratégie et leur propose des solutions d'assurance simples et intelligentes (« simple and smart »).

B. Résultats de l'entreprise : GAV a réalisé en 2017 un résultat opérationnel de CHF 111.6 millions (2016 : CHF 68.8 millions) et un bénéfice après impôts de CHF 60.8 millions (2016 : CHF 74.6 millions). Le résultat opérationnel reflète la solidité des activités de souscription et le très bon résultat des placements.

Au niveau technique, un ratio combiné de 92.9 % a été enregistré en 2017 (2016 : 93.0 %). Le résultat financier s'est élevé à CHF 75.6 millions (2016 : CHF 33.9 millions). L'augmentation du résultat financier a pour raisons principales les bénéfices issus de la vente des surfaces de bureaux utilisées par l'entreprise elle-même à Nyon ainsi que l'évolution positive des placements investis sur le marché des capitaux.

En raison des provisions financières constituées durant la période en cours et des investissements effectués dans le cadre du projet stratégique ACT2020, le résultat global de GAV a diminué en 2017 de CHF 13.8 millions et s'établit à CHF 60.8 millions.

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques : Le Conseil d'administration de GAV est composé de cinq membres. Trois d'entre eux exercent une activité opérationnelle au sein du Groupe Generali et les deux membres restants sont des personnes externes indépendantes. Le Comité de Direction

est composé de dix membres. Cinq de ces personnes sont entrées en fonction durant la période sous revue.

En matière de gestion des risques, GAV applique les processus et principes valables pour toutes les sociétés de Generali Suisse. Différents organes et comités sont responsables du respect de ces directives de gestion des risques.

D. Profil de risque : La stratégie de gestion des risques de GAV découle de la planification stratégique de Generali Suisse. La stratégie de gestion des risques définit notamment la propension et la tolérance au risque. Le modèle de solvabilité prescrit par la FINMA (Test suisse de solvabilité, SST) est utilisé comme mesure centrale de la tolérance au risque. La gestion des risques au sein de GAV est réalisée au moyen de l'allocation stratégique des actifs définie par avance et d'une conception des produits orientée sur les marges, mais également à travers l'acquisition d'instruments financiers dérivés. Ces instruments servent en premier lieu à couvrir le risque de change et le risque sur actions. Les risques actuariels sont couverts au moyen de solutions de réassurance, afin de réduire la volatilité des résultats.

E. Évaluation : Il résulte de l'évaluation proche du marché de GAV une différence entre actifs et passifs de CHF 974.9 millions. Cette valeur est 16 % supérieure à celle obtenue au terme de l'exercice précédent.

F. Gestion du capital : La planification des fonds propres de GAV repose sur le plan stratégique sur trois ans de l'entreprise, établi chaque année dans le respect des exigences de fonds propres du Test suisse de solvabilité (SST). Selon les comptes annuels statutaires, les fonds propres de la société s'élevaient à CHF 354.8 millions à fin 2017. Cette valeur est 13 % supérieure à la valeur obtenue à la fin de la période précédente et résulte du bénéfice généré au cours de la période sous revue. CHF 30 millions du bénéfice (exercice précédent : CHF 20 millions) sont versés à Generali (Suisse) Holding SA à titre de dividende.

G. Solvabilité : GAV présente un quotient SST de 223.8 % au 1^{er} janvier 2018, ce qui représente une amélioration de 26.6 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. L'amélioration s'explique principalement par l'augmentation des fonds propres provenant des réserves d'évaluation et des bénéfices reportés.

A. Activité de l'entreprise

Stratégie, objectifs et principaux segments d'activité

Generali Assurances Générales SA (GAV) est une entreprise d'assurance non-vie qui a son siège principal à Nyon (Suisse). Elle fait partie de Generali (Suisse) Holding SA, qui réunit sous un même toit toutes les sociétés et activités de Generali Suisse. Generali Suisse totalise près d'un million de clients privés et occupe environ 1900 employés (dont environ 500 au service externe et 1400 au service interne). Elle appartient au groupe d'assurances Assicurazioni Generali S.p.A., sis à Trieste (Italie) (appelé ci-après Generali Head Office, GHO). Le groupe Assicurazioni Generali compte parmi les leaders mondiaux de l'assurance et constitue l'une des plus grandes entreprises dans le monde. Plus de 57 millions de clientes et clients dans plus de 60 pays font confiance aux compétences de longue date de l'assureur.

La rentabilité des affaires non-vie s'est maintenue à un niveau réjouissant. Les primes encaissées sont restées pratiquement au niveau de l'exercice précédent (-0.2 %). Le résultat opérationnel s'élève à CHF 111.6 millions. Ce chiffre s'explique par le solide résultat technique et une discipline rigoureuse en matière de coûts.

L'objectif de la réorientation stratégique de Generali Suisse est de devenir « Simpler, Smarter, Faster » et de répondre aux besoins des clients avec des solutions adéquates et un service d'excellent niveau. De nombreux produits ont été lancés en 2017, entre autres de nouvelles solutions d'assurance dans le domaine

Commercial. L'élément central est un produit d'assurance modulaire de l'inventaire du ménage. D'une manière générale, une priorité dans les affaires non-vie est d'organiser les processus de manière plus efficiente, notamment à l'aide de la numérisation, ce à quoi nous travaillons intensivement. Ce faisant, nous voulons conserver notre rentabilité et renforcer notre position sur le marché suisse de l'assurance. Grâce à l'engagement et aux compétences de nos collaborateurs, nous établissons des priorités claires et coordonnons nos activités afin de continuer à obtenir des résultats réjouissants.

Appartenance au groupe et actionariat

GAV a pour actionnaire majoritaire Generali (Suisse) Holding SA (GSH). En tant que société locale de gouvernance et de participation, celle-ci appartient à 100 % au Groupe Generali, sous la direction d'Assicurazioni Generali S.p.A, sis à Trieste (Italie).

L'actionariat de GAV se compose comme suit :

99.93 % des actions de GAV sont en possession de GSH. Les actions restantes sont détenues par des actionnaires minoritaires.

GAV a une succursale dans la Principauté de Liechtenstein.

Les participations de GSH dans d'autres entreprises d'assurance en Suisse se répartissent comme suit :

	Part en %		Capital-actions en mio. CHF	
	2017	2016	2017	2016
Generali Assurances Générales SA, Nyon	99.9	99.9	27.3	27.3
Generali Assurances de personnes SA, Adliswil	84.9	84.9	106.9	106.9
Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA, Adliswil	100.0	100.0	3.0	3.0
Fortuna Investment SA, Adliswil	100.0	100.0	1.0	1.0
Fortuna Assurances sur la vie SA, Vaduz	100.0	100.0	10.0	10.0

Organe de révision externe

La société de révision Ernst & Young SA, Zurich, est mandatée pour réviser les comptes annuels conformément aux principes du contrôle ordinaire arrêtés dans le Code des obligations.

Principaux événements exceptionnels

Durant la période sous revue, l'immeuble de bureaux à usage propre de Nyon a été vendu le 31 octobre 2017 et immédiatement loué à long terme. Cette décision a pour raison principale l'adéquation avec la stratégie immobilière du Groupe, celle-ci mettant l'accent sur l'amélioration de la rentabilité du portefeuille immobilier. La détention et l'exploitation d'immeubles à usage propre ne répondent pas à l'orientation de cette stratégie.

B. Résultats de l'entreprise

Generali Assurances Générales SA a réalisé un bon résultat global de CHF 60.8 millions, grâce à un solide résultat technique et à un rendement élevé des placements.

GAV a réalisé en 2017 un résultat opérationnel de CHF 111.6 millions (2016 : CHF 68.8 millions) et un bénéfice après impôts de CHF 60.8 millions (2016 : CHF 74.6 millions). Le résultat opérationnel reflète la solidité des activités de souscription ainsi que le très bon résultat des placements.

Au niveau technique, un ratio combiné de 92.9% a été enregistré en 2017 (2016 : 93.0%). Le résultat financier s'est élevé à CHF 75.6 millions (2016 : CHF 33.9 millions). L'augmentation du

résultat financier a pour raisons principales les bénéfices issus de la vente des surfaces de bureaux utilisées par l'entreprise elle-même à Nyon ainsi que l'évolution positive des placements investis sur le marché des capitaux.

En raison des provisions financières constituées durant la période en cours et des investissements effectués dans le cadre du projet stratégique ACT2020, le résultat global de GAV s'inscrit en diminution pour l'exercice 2017.

Aucun bénéfice ni aucune perte n'ont été comptabilisés directement dans les fonds propres, tant dans la période sous revue que dans la période précédente.

RÉSULTATS DE GENERALI ASSURANCES GÉNÉRALES SA

en mio. CHF	2017	2016	Variation
Produits			
Primes acquises	675.1	689.4	-2 %
Produits des placements de capitaux	112.3	56.6	98 %
Autres produits nés d'opérations d'assurance	1.7	0.8	111 %
Autres produits financiers	1.1	2.1	-49 %
Total des produits d'exploitation	790.2	748.9	6 %
Charges			
Dépenses pour placements de capitaux	-13.5	-22.2	-39 %
Montants payés pour les sinistres	-474.6	-462.6	3 %
Variation des provisions techniques	13.2	-12.0	
Frais d'acquisition et de gestion et autres charges	-179.4	-180.6	-1 %
Autres charges financières	-24.3	-2.7	799 %
Total des charges d'exploitation	-678.6	-680.1	0 %
Résultat d'exploitation	111.6	68.8	62 %
Charges d'intérêts et autres produits et charges	-33.9	25.6	
Bénéfice avant impôt	77.7	94.4	-18 %
Impôts directs	-16.9	-19.8	-15 %
Bénéfice de l'exercice	60.8	74.6	-19 %
Taux de sinistres (loss ratio) en %	67.7	68.1	
Taux de frais (expense ratio) en %	25.2	24.8	
Ratio combiné en %	92.9	93.0	

Résultat technique

Durant la période sous revue, la société a enregistré une amélioration de son ratio combiné de 0.1 point de pourcentage, qui s'établit désormais à 92.9 %. L'évolution positive s'explique principalement par le solide résultat des activités de souscription, qui a conduit à une amélioration du taux de sinistres de 0.4 point de pourcentage à 67.7 % (exercice précédent 68.1 %). Ce résultat a été en partie neutralisé par les dépenses plus élevées en matière de gestion et de souscription.

Évolution des primes

Les **primes encaissées brutes** réalisées en 2017 se sont élevées à CHF 787.9 millions et sont en légère diminution par rapport à l'exercice précédent (2016 : CHF 792.5 millions). Cela s'explique par la baisse durable des prix du marché, en particulier dans le domaine de l'assurance véhicules à moteur.

L'évolution des différents domaines d'affaires par rapport à l'exercice précédent s'est présentée comme suit :

Dans l'**assurance véhicules à moteur**, la diminution du volume de primes de CHF 14.7 millions est fortement influencée par la baisse durable des prix du marché et par les effets de bonus/fidélité au sein du portefeuille. Les nouvelles affaires se sont maintenues quasiment au niveau de l'exercice précédent. La plus forte diminution concerne la branche responsabilité civile (CHF 8.6 millions), suivie par la branche Autres assurances véhicules à moteur (CHF 6.1 millions).

Dans l'**assurance de choses**, les primes brutes se sont élevées à CHF 208.9 millions, soit légèrement en dessous du niveau de l'exercice précédent (2016 : CHF 209.9 millions). L'évolution a été négative dans les domaines de l'assurance incendie et dommages naturels (CHF -8.3 millions) ainsi que dans la responsabilité civile générale (CHF -0,7 millions). Ces diminutions ont toutefois été pratiquement compensées par une croissance du volume des primes dans le domaine Autres branches (CHF 8.1 millions).

La branche de l'**assurance-maladie** a enregistré une croissance du volume de primes de CHF 12.8 millions. Cela s'explique par la progression du domaine « LCA assurance maladie collective : perte de gain ». La légère diminution des recettes dans le domaine de l'**assurance-accidents** (CHF -1.7 million) s'explique principalement par le recul des affaires collectives accidents (CHF -1.9 million).

La **part de primes des réassureurs** a augmenté par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à CHF 113.7 millions (2016 : CHF 102.8 millions). Cette augmentation résulte principalement des cessions plus élevées dans l'assurance-maladie, ce qui conduit à des **primes pour compte propre** d'un montant de CHF 674.2 millions (2016 : CHF 689.8 millions).

Montants payés pour les sinistres

Les **montants bruts payés pour les sinistres** ont augmenté durant l'exercice pour s'établir à CHF 545.4 millions (2016 : CHF

527.5 millions). La hausse de CHF 17.9 millions du volume des montants payés pour les sinistres s'explique principalement par l'évolution défavorable des sinistres dans l'assurance-accidents et l'assurance de choses. L'assurance-maladie et l'assurance véhicules à moteur ont en revanche bénéficié de charges de sinistres moins élevées. La méthode de répartition des frais de traitement des sinistres a été adaptée durant l'exercice sous revue, ce qui a entraîné un déplacement du domaine véhicules à moteur vers le domaine non-moteur.

Dans l'ensemble, les paiements de sinistres dans l'**assurance véhicules à moteur** ont diminué de CHF 4.3 millions. Cette évolution résulte des affaires responsabilité civile véhicules à moteur, où, d'une part, une diminution des sinistres fréquents a pu être observée et, d'autre part, le montant de la part de frais de traitement des sinistres attribuée à ce domaine était moins élevé. Dans le domaine Autres assurances véhicules à moteur, des prestations de sinistres plus élevées ont été payées en raison des dommages dus à la grêle au cours du deuxième trimestre.

Dans l'**assurance de choses**, les montants payés pour les sinistres ont dans l'ensemble augmenté de CHF 17.2 millions. Dans les domaines de l'assurance incendie et dommages naturels, l'exercice a été marqué par des dommages dus à la grêle et aux tempêtes ainsi que par un sinistre majeur. De plus, les paiements dans l'assurance responsabilité civile générale ont augmenté, principalement en raison de la part plus importante de frais de traitement des sinistres attribuée. Dans les Autres assurances de choses, un sinistre majeur ainsi que des frais de traitement des sinistres plus élevés ont conduit à des charges de sinistres plus élevées dans l'ensemble.

Par rapport à l'exercice précédent, des montants plus élevés ont été payés pour les sinistres dans l'**assurance-accidents** (CHF 10.3 millions), tant dans le domaine de l'assurance complémentaire LAA que dans l'assurance-accidents professionnels et non-professionnels obligatoire. Dans l'**assurance-maladie**, en revanche, les paiements de sinistres ont diminué par rapport à l'exercice précédent (CHF 5.6 millions), ce qui est principalement dû aux indemnités journalières en cas de maladie du domaine « LCA assurance maladie collective : perte de gain ».

La **part des réassureurs aux montants payés pour les sinistres** a augmenté de CHF 5.9 millions pour s'établir à 70.8 millions (2016 : CHF 64.9 millions). L'évolution a été la suivante dans les différents domaines :

Dans l'**assurance véhicules à moteur**, la part des réassureurs est restée inchangée par rapport à l'exercice précédent.

Des cessions plus élevées ont été comptabilisées dans les domaines de l'**assurance-accidents** (CHF 1.2 million) et de l'**assurance-maladie** (CHF 3.3 millions), ce qui s'explique en premier lieu par les paiements de sinistres de l'exercice précédent.

Dans l'**assurance de choses**, les paiements de sinistres cédés ont été plus élevés de CHF 1.3 million au total, principalement

pour des dommages de l'exercice en cours dans le domaine Autres assurances de choses.

Variation des provisions techniques d'assurance

La variation des provisions techniques s'est élevée à CHF 1.3 million pour l'année sous revue (2016 : CHF – 17.3 millions). La diminution s'explique principalement par des bénéfices de liquidation plus élevés et une adaptation de la provision pour frais de traitement des sinistres.

Dans le domaine de l'**assurance véhicules à moteur**, la réserve pour sinistres a été globalement diminuée de CHF 37.1 millions, principalement du fait de l'assurance responsabilité civile. Parallèlement à la diminution du volume des primes, un moins grand nombre de cas de sinistres a été annoncé en 2017, ce qui a conduit à procéder à une diminution de la réserve pour sinistres relative à l'année en cours. Il a également été tenu compte des bénéfices de liquidation plus élevés résultant des sinistres de l'année précédente ainsi que de l'ajustement des provisions pour frais de traitement des sinistres.

Dans l'**assurance de choses**, une évolution négative des provisions pour sinistres de CHF 19.4 millions a été enregistrée. Elle s'explique principalement par des gains de liquidation moins élevés ainsi que par des provisions pour frais de traitement des sinistres plus élevées, tous deux en particulier dans le domaine de l'assurance responsabilité civile générale. En outre, les réserves pour sinistres dans les domaines de l'assurance incendie et dommages naturels ont été augmentées suite aux sinistres majeurs et aux dommages dus aux tempêtes et à la grêle de l'exercice en cours.

Dans l'**assurance-accidents**, une augmentation de CHF 7.2 millions a été enregistrée, dont CHF 4.2 millions résultent des sinistres de l'année précédente et CHF 3.0 millions sont liés aux sinistres de l'année en cours. Dans les domaines de l'assurance-accidents professionnels obligatoire, de l'assurance individuelle et des autres assurances-accidents collectives, des provisions plus élevées ont été enregistrées, tandis que l'assurance complémentaire LAA, l'assurance LAA facultative et l'assurance-accidents non-professionnels obligatoire ont enregistré une diminution des provisions techniques.

L'**assurance-maladie** a enregistré une baisse de CHF 8.1 millions des réserves pour sinistres, parmi lesquelles CHF 12.4 millions résultent des sinistres de l'exercice précédent. En contrepartie, une hausse des réserves pour sinistres de l'exercice en cours a pu être observée dans le domaine de l'assurance-maladie collective (perte de gain), en raison du nombre croissant des sinistres annoncés.

Frais d'acquisition et de gestion

Par rapport à l'exercice précédent, les frais d'acquisition et de gestion ont diminué en 2017 de CHF 0.9 million à CHF 175.6 millions (2016 : CHF 176.5 millions), principalement en raison de frais d'acquisition indirects moins élevés. Les frais d'acquisition directs sont légèrement supérieurs, en particulier les commissions de renouvellement et de courtage. L'assortiment de produits a évolué par rapport à l'exercice précédent, entraînant un déplacement du domaine véhicules à moteur vers le domaine non-moteur. Les frais de gestion ont légèrement augmenté suite à la réorganisation. La part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion est demeurée inchangée.

Dans l'**assurance véhicules à moteur**, les frais d'acquisition ont présenté une baisse de CHF 22.9 millions par rapport à l'exercice précédent. Les commissions directes se sont inscrites en légère diminution, en accord avec la réduction du volume des primes, tandis que la forte baisse des frais d'acquisition indirects a constitué la raison principale de la diminution des frais. Les frais de gestion ont légèrement augmenté.

Dans les **assurances de choses**, les frais ont augmenté de CHF 10.0 millions par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à CHF 60.5 millions (2016 : CHF 50.5 millions). Cela s'explique par une attribution supérieure des frais d'acquisition indirects ainsi que par une légère augmentation des frais de gestion.

Dans l'**assurance-accidents**, les frais ont augmenté de CHF 6.7 millions car cette branche a supporté davantage de frais indirects suite à l'adaptation de l'attribution des frais.

Dans l'**assurance-maladie**, les frais ont dans l'ensemble augmenté de CHF 5.3 millions, parallèlement à la croissance du volume des primes. Les frais d'acquisition directs et indirects comptabilisés sont plus élevés. Les frais de gestion ont aussi légèrement augmenté.

Résultat financier

PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX

en mio. CHF	Produits en cours		Réévaluations		Gains réalisés		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Immeubles	25.4	25.8	0.0	0.0	31.5	0.0	56.9	25.8
Titres à revenu fixe	12.9	12.4	19.5	0.1	0.4	4.5	32.8	16.9
Prêts	1.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0
Hypothèques	2.4	2.6	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	2.6
Autres placements	4.4	8.3	9.7	1.5	5.1	0.5	19.2	10.3
Total	46.1	50.1	29.2	1.6	37.0	5.0	112.3	56.6

Produits des placements de capitaux

Les **produits des immeubles** ont augmenté de CHF 31.1 millions pour s'établir à CHF 56.9 millions. Cette hausse résulte presque exclusivement de la vente de l'immeuble de bureaux à usage propre situé à Nyon.

Par rapport à l'exercice précédent, les **produits des titres à revenu fixe** ont progressé de CHF 15.9 millions à CHF 32.8 millions. Cette augmentation s'explique en grande partie par les gains de change réalisés par le portefeuille d'obligations en euros. Les produits en cours ont augmenté de CHF 0.5 million, en raison du nombre plus important de placements dans le portefeuille. Les gains réalisés ont diminué de CHF 4.1 millions.

Les **produits des prêts** ont légèrement régressé pendant la période sous revue suite au remboursement planifié d'une partie d'un prêt.

Les **produits des hypothèques** enregistrés au cours de l'exercice écoulé ont été inférieurs de 7.7 % au chiffre de l'exercice précédent en raison de la diminution du portefeuille hypothécaire.

Les **produits des autres placements** ont augmenté de CHF 8.9 millions à CHF 19.2 millions. Cette évolution est principalement le résultat de la hausse des réévaluations et des gains réalisés. Compte tenu de l'évolution réjouissante sur les marchés boursiers, deux fonds d'actions ont pu être vendus à profit en 2017. La réallocation des fonds d'obligations dans des placements directs a en outre fait grimper le bénéfice de CHF 2.3 millions par rapport à l'exercice précédent.

Dépenses pour placements de capitaux

Les **charges pour immeubles** ont diminué de CHF 1.3 million à CHF 7.4 millions (exercice précédent : CHF 8.7 millions) en raison de la baisse des coûts de rénovation et d'entretien. Les

DÉPENSES POUR PLACEMENTS DE CAPITAUX

en mio. CHF	Dépenses en cours		Amortissements et corrections de valeur		Pertes réalisées		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Immeubles	-6.2	-7.3	-1.2	-1.4	0.0	0.0	-7.4	-8.7
Titres à revenu fixe	-1.7	0.9	-1.2	-2.2	0.0	0.0	-2.9	-3.1
Prêts	-0.1	-0.1	0.0	-0.1	0.0	0.0	-0.1	-0.1
Hypothèques	-0.7	-0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.7	-0.5
Autres placements	-0.5	-0.6	-1.7	-2.5	-0.3	-6.7	-2.5	-9.7
Total	-9.2	-9.4	-4.1	-6.1	-0.3	-6.7	-13.5	-22.2

amortissements ont été réduits suite à la vente de l'immeuble de bureaux situé à Nyon.

Les **charges pour titres à revenu fixe** ont diminué de CHF 0.2 million durant la période sous revue du fait d'amortissements et de corrections de valeur inférieurs.

Les **charges pour prêts** sont restées stables par rapport à l'exercice précédent.

Dans la période sous revue, les **charges pour hypothèques** de CHF -0.7 million ont enregistré une hausse de CHF 0.2 million suite au transfert des coûts de placements ne pouvant pas être attribués directement.

Les **charges pour autres placements** ont baissé de CHF 7.2 millions à CHF 2.5 millions (exercice précédent : CHF 9.7 mil-

lions). Cette évolution résulte du recul des pertes réalisées et des pertes comptables. La réduction des dépenses en cours est due au transfert des coûts de placements indirects.

Autres produits et charges

Dans la période sous revue, les **autres produits et charges** ont enregistré une perte nette de CHF -33.8 millions (exercice précédent : CHF +25.6 millions). L'évolution du résultat s'explique en grande partie par la constitution et la dissolution de provisions non techniques et par les investissements réalisés dans le cadre de la réorientation stratégique de l'entreprise.

Des provisions à hauteur de CHF 28.7 millions ont été dissoutes en 2016. Au cours de la période sous revue, des provisions de CHF 10.0 millions ont été constituées et environ CHF 20.0 millions ont été investis dans la réorientation de l'entreprise.

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

en mio. CHF	Total	
	2017	2016
Charges d'intérêt pour les dettes portant intérêts	-1.4	-1.6
Autres produits	0.1	29.0
Autres charges	-32.5	-1.7
Produits / charges extraordinaires	0.0	0.0
Total	-33.8	25.6

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

Composition du Conseil d'administration et du Comité de Direction

Conseil d'administration

Jaime Anchústegui (président)
 Alfred Leu (vice-président)
 Martha Böckenfeld (membre externe indépendante)
 Thomas Gutzwiller (membre externe indépendant)
 Dario William Pieralisi (membre)

Comité de Direction

Andreas Krümmel (Chief Executive Officer)
 Christian Conti (Chief Non Life Officer)
 Bernhard Locher (Chief Life & Pension Officer)
 Roger Stieger
 (Chief Marketing, Customer & Communications Officer)
 Roger Jansen (Chief Distribution Officer)
 Martin Frick (Chief Operations & IT Officer)
 Alessio Sarti (Chief Finance Officer)
 René Schmidli (Chief Investment Officer)
 Jean-Pierre Schmid
 (Chief Human Resources & Logistics Officer)
 Giselle Lim (Chief Risk Officer)

Changements survenus au cours de l'exercice sous revue :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom et fonction	Changement
Enrico Mattioli	Sorti le 30 juin 2017
Valter Trevisani	Sorti le 31 octobre 2017
Karl Schönenberger	Sorti le 4 avril 2017
Thomas Gutzwiller	Élu lors de l'Assemblée générale ordinaire du 4 avril 2017
Dario William Pieralisi	Élu lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 novembre 2017

COMITÉ DE DIRECTION

Nom et fonction	Changement
Roger Jansen (Chief Distribution Officer)	Depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Christian Conti (Chief Non-Life Officer)	Depuis le 1 ^{er} mars 2017
Martin Frick (Chief Operations & IT Officer)	Depuis le 1 ^{er} février 2017
Roger Stieger (Chief Marketing, Customer & Communications Officer)	Depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Stefanie Ott (Chief Risk Officer)	Depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Stefanie Ott (Chief Risk Officer)	Sortie le 20 mars 2017
Giselle Lim (Chief Risk Officer)	Depuis le 1 ^{er} octobre 2017

Gestion des risques, révision interne et compliance

La gestion des risques est un système visant l'identification/l'analyse, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques. Par risque on entend d'une manière générale le risque de subir une perte financière et de ne pas atteindre un ou plusieurs objectifs de l'entreprise en raison d'événements imprévus.

Les règles et instruments de gestion des risques valables pour les entreprises d'assurances suisses de Generali Suisse – Generali Assurances de personnes SA (GPV), Generali Assurances Générales SA (GAV), Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA (RVG) – sont adaptés aux directives locales et à l'approche développée par le Generali Head Office du groupe international Assicurazioni Generali S.p.A. (GHO). Il s'agit notamment de différentes méthodes de surveillance des risques et des instruments correspondants (système de gestion des risques qualitatif et quantitatif) ainsi que de la structure de gestion des risques et des systèmes de surveillance (p. ex. système de contrôle interne).

La gestion des risques fait partie intégrante des réflexions et des actions quotidiennes de chaque collaborateur. En d'autres termes, la gestion des risques est irréversiblement ancrée dans la culture d'entreprise.

L'illustration ci-après représente le processus général de gestion des risques de Generali Suisse.



Les principaux organes et comités liés au processus de gestion des risques de GAV sont les suivants :

- Conseil d'administration
- Comité de contrôle (Audit & Risk Committee)
- Comité de Direction (Executive Committee, ExCo)
- Risk Committee (RC)
- Balance Sheet Committee (BSC)
- Investment Committee (IC)

Pour la mise en œuvre de la gestion des risques, Generali Suisse agit sur trois niveaux organisationnels, appelés lignes de défense (« Three Lines of Defense ») :

- première ligne de défense : domaines d'affaires opérationnels (Risk Owner)
- deuxième ligne de défense : la fonction de Risk Management (RM), la fonction de Compliance (LeCo) et la fonction actuarielle (FA) pour les aspects en rapport avec Solvabilité II
- troisième ligne de défense : audit interne

Fonctions de contrôle	Description
Fonction de Risk Management (RM)	<p>La fonction de gestion des risques se compose des services Quantitative Risk Management (QRM) et Enterprise Risk Management (ERM). Le service QRM est responsable du calcul du capital-risque pour le Test suisse de solvabilité (SST). Le service ERM est chargé de la mise en œuvre et de la surveillance du système de gestion des risques. Il assume la fonction de coordinateur pour le système de contrôle interne et fournit des informations et propositions au Risk Committee. Il travaille en étroite collaboration avec les responsables des unités opérationnelles et aide les responsables des risques lors de la détermination et de l'évaluation des risques et contrôles.</p> <p>Le CRO est directement subordonné au CEO et, sur le plan fonctionnel, il est rattaché au Conseil d'administration par l'intermédiaire de l'Audit & Risk Committee.</p>
Fonction de Compliance (Co)	<p>La fonction de Compliance fait partie du service Legal & Compliance. Elle est notamment responsable de la détermination, de l'évaluation et de la prévention des risques découlant du non-respect de lois et de dispositions.</p> <p>Le Compliance Officer est hiérarchiquement subordonné au General Counsel, lequel rend directement compte au CEO. Le Compliance Officer est en outre rattaché, sur le plan fonctionnel, au Conseil d'administration par l'intermédiaire de l'Audit & Risk Committee.</p>
Audit interne (Internal Audit, IA)	<p>En tant que fonction indépendante, l'audit interne contrôle et évalue, en suivant une approche systématique et ciblée, l'efficacité de la gouvernance d'entreprise, de la gestion des risques, du système de contrôle interne et des processus opérationnels et commerciaux. Ce faisant, l'audit interne contrôle la première et la deuxième ligne de défense.</p> <p>La responsable de l'audit interne est directement subordonnée respectivement à l'Audit & Risk Committee et au Conseil d'administration.</p>

Concernant les changements personnels survenus au cours de la période sous revue dans le domaine de la gestion des risques, nous renvoyons à la vue d'ensemble du Comité de Direction aux page 13.

Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne de GAV comprend plusieurs composantes :

- des composantes de processus : processus à l'échelle de l'entreprise, processus commerciaux
- des composantes de contrôle : contrôles à l'échelle de l'entreprise, IT General Controls (ITGC), IT Application Controls (ITAC), contrôles manuels
- la gestion des risques opérationnels, notamment : le Financial Reporting Risk (FRR), les risques informatiques et les risques de compliance
- le reporting au sein de l'entreprise jusqu'à l'échelon du Conseil d'administration/Audit & Risk Committee
- la documentation par le biais de politiques et d'autres directives ainsi que d'outils informatiques spécifiques

La section « Profil de risque » ci-après décrit les différents risques de la GAV Risk Map, présente les méthodes correspondantes et explique la stratégie de gestion des risques.

Afin de renforcer le système de contrôle interne, Generali Suisse mène actuellement le projet « ICS & Process Excellence Initiative », qui inclut également GAV.

D. Profil de risque

Stratégie de gestion des risques

La stratégie de gestion des risques découle de la planification stratégique de Generali Suisse et de GAV, et fait partie intégrante de celle-ci.

La propension et la tolérance au risque en rapport avec les exigences du droit de la surveillance en matière de fonds propres et de solvabilité se rapportent aux risques quantifiés dans le cadre de modèles mathématiques. La propension au risque et les objectifs de la planification stratégique sont mutuellement ajustés de façon cohérente. Afin de procéder à la détermination quantitative de la propension et de la tolérance au risque, GAV se fonde sur le modèle de solvabilité quantitatif du Test suisse de solvabilité (SST) : le respect des exigences locales du droit de la surveillance en matière de solvabilité exige de se conformer au modèle de solvabilité du SST défini par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). A cette fin, d'une part, le capital porteur de risque (CPR) est déterminé sur la base du bilan proche du marché à la date d'évaluation, y compris le montant minimum (MM).

Ce dernier est estimé sur la base des coûts du capital sur le capital-risque réglementaire nécessaire à l'avenir pour liquider le portefeuille d'actifs et de passifs. D'autre part, à des fins de quantification des risques, le capital cible (CC), y compris le montant minimum, est calculé en tenant compte de l'expected shortfall (tail-value-at-risk) et d'un niveau de confiance de 99.0%. Les catégories de risques suivantes sont intégrées dans la quantification : risques d'assurance, risques financiers et risques de crédit.

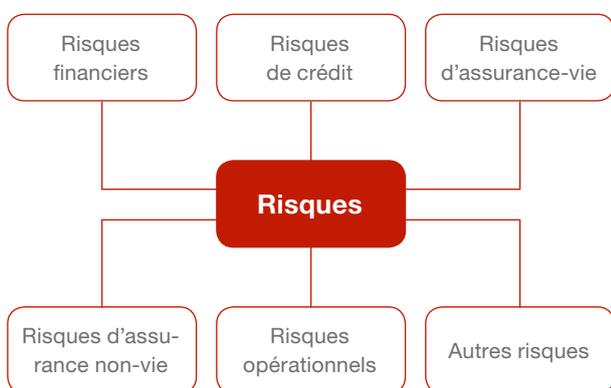
Le ratio de solvabilité SST est déterminé comme suit :

$$\frac{\text{Capital porteur de risque (CPR) – MM}}{\text{Capital cible (CC) – MM}}$$

Le SST est utilisé comme mesure centrale de la tolérance au risque. La propension au risque est définie comme le risque accepté par l'entreprise d'assurance en tenant compte du capital disponible (CPR).

Risk Map

Les catégories de risques suivantes sont prises en considération (conformément à la Generali Risk Map tirée de la Group Risk Management Policy) :



Les risques financiers ainsi que les risques de crédit et les risques d'assurance dans le cadre des affaires dommages sont actuellement évalués sur la base du modèle de solvabilité quantitatif du SST. Les évaluations quantitatives des différents risques sont décrites dans la partie G. Solvabilité.

Risques financiers / risques de marché : Les risques financiers ou risques de marché désignent les risques d'une perte ou d'une variation désavantageuse de la situation financière, résultant directement ou indirectement des fluctuations du montant et de la volatilité des prix offerts sur le marché pour les valeurs patrimoniales, les engagements et les instruments financiers.

Le principal risque parmi les risques financiers / risques de marché est la participation dans GPV. D'autres risques importants sont le risque de spread et le risque immobilier. Concernant les indications quantitatives et les explications qualitatives relatives aux risques financiers / risques de marché et leurs sous-catégories, nous renvoyons à la partie G. Solvabilité.

Risques de crédit : Les risques de crédit désignent les risques d'une défaillance ou d'une variation de la solvabilité ou de l'évaluation de la solvabilité (spread de crédit) d'émetteurs de titres, de preneurs d'assurance, de contreparties et d'autres débiteurs vis-à-vis desquels l'entreprise a des créances.

La part prépondérante des risques de crédit de GAV concerne des émetteurs de titres. Les risques de crédit vis-à-vis d'autres contreparties, par exemple preneurs d'assurance, débiteurs hypothécaires et réassureurs, sont moins importants. Concernant les indications quantitatives et les explications qualitatives

relatives aux risques de crédit, nous renvoyons à la partie G. Solvabilité.

Risques d'assurance : Les risques actuariels désignent tous les risques et risques consécutifs découlant de la souscription de risques dans le cadre de contrats d'assurance.

Les principaux risques courus par GAV sont les risques de marché, suivis des risques actuariels.

Les principaux risques d'assurance de GAV sont les risques de provisionnement ainsi que les risques résultant de fluctuations dans la charge des sinistres attendue de l'année en cours. Concernant les indications quantitatives relatives aux risques d'assurance et leurs sous-catégories, nous renvoyons à la partie G. Solvabilité.

Instruments de réduction des risques financiers / risques de marché, risques de crédit et risques d'assurance : Durant l'exercice 2017, GAV a notamment poursuivi une stratégie de réassurance spécifique aux portefeuilles, en plus d'une allocation stratégique des actifs (Strategic Asset Allocation SAA), d'une conception des produits orientée sur les marges et du maintien des stratégies/instruments de couverture existants au niveau des placements de capitaux.

Pour la plupart des segments, des contrats de réassurance ont été conclus avec des franchises très basses en vue d'éviter des sinistres majeurs et d'éventuels événements et de lisser les principales fluctuations du ratio combiné. Le maintien des contrats existants et la conclusion de nouveaux contrats de réassurance sont contrôlés de manière systématique. Seules les compagnies de réassurance aux notations élevées sont prises en considération pour la conclusion de nouveaux contrats.

La surveillance des mesures de réduction des risques est effectuée par divers comités qui en réfèrent régulièrement au Comité de contrôle (Audit & Risk Committee).

Risques opérationnels : Les risques opérationnels comportent les risques liés à l'insuffisance ou à l'échec de processus internes ainsi que ceux liés à des incidents dus au système, externes ou causés par des collaborateurs. Les risques opérationnels englobent en plus également les risques de compliance et les risques de reporting financier (Financial Reporting Risk). Sur le plan qualitatif, le risque opérationnel est analysé au moyen des méthodes suivantes : Operational Risk Assessment (basé sur la méthodologie du GHO) en collaboration avec la fonction Compliance et Loss Data Collection.

Dans le cadre de l'Operational Risk Assessment annuel, les risques suivants ont été considérés comme étant les plus importants :

- cyberattaques sur le système informatique entraînant la perte ou la modification de données
- non-respect des changements législatifs et réglementaires, y compris dans le domaine de la protection des données

- disponibilité limitée de spécialistes pour la mise en œuvre de nouvelles dispositions légales, également en rapport avec l'appartenance au Groupe Generali international

Les risques de cyberattaques ont fortement augmenté dans l'ensemble du secteur au cours des dernières années. En plus de ses propres projets, Generali Suisse participe intensivement à des projets du GHO en vue de réduire le risque et d'améliorer les mesures actuelles de protection contre les cyberattaques. Les risques relatifs à la protection des données sont également gérés par des projets locaux correspondants et par des projets du GHO. Afin de garantir la mise en œuvre, dans les délais requis, de nouvelles dispositions légales internationales, des projets d'implémentation correspondants ont été mis en place en collaboration avec le GHO et avec des ressources appropriées au sein de Generali Suisse.

La surveillance du niveau de mise en œuvre des mesures de réduction des risques susmentionnés est effectuée par le Risk Committee qui en réfère régulièrement au Comité de contrôle (Audit & Risk Committee).

Pour maintenir l'exploitation opérationnelle de l'entreprise dans des situations critiques, GAV recourt en outre à un Business Continuity Management (BCM) éprouvé qui ne cesse d'être développé.

Autres risques

- **Risques de liquidité :** Par risque de liquidité on entend le risque de ne pas pouvoir satisfaire à temps à une partie ou à l'intégralité des obligations de paiement actuelles et futures, en particulier issues de contrats d'assurance. Compte tenu des cotisations encaissées par avance et investies dans des placements productifs d'intérêts et liquides, le risque de liquidité des entreprises d'assurance peut généralement être géré de manière appropriée. Le risque de liquidité est surveillé au moyen d'un test de résistance aux crises de liquidité. Ce dernier montre que GAV ne doit craindre aucune pénurie de liquidités même en cas d'hypothèse de stress extrême.
- **Risques stratégiques :** Les risques stratégiques surviennent lorsque des changements dans l'environnement de l'entreprise et/ou des décisions internes peuvent avoir des conséquences négatives sur la compétitivité future de GAV. GAV est impliquée dans le programme ACT2020 qui vise à moderniser et à améliorer l'efficacité opérationnelle de Generali Suisse. Les initiatives qui en résultent comportent des risques de projet correspondants qui sont gérés de manière active.
- **Risques de réputation :** Les risques de réputation désignent les risques encourus par une entreprise en cas d'atteinte à son image auprès de clients,

partenaires commerciaux, actionnaires et autorités de surveillance ainsi que les pertes potentielles qui peuvent en découler. Les principales parties prenantes concernant les risques de réputation pour GAV sont la FINMA, les clients et les collaborateurs.

- **Risques de propagation** : Les risques de propagation englobent les risques qui relèvent d'autres catégories de risques d'une société du Groupe et qui sont susceptibles de se propager à une autre société du Groupe ou à l'ensemble du Groupe.
- **Risques émergents** : Les risques émergents se réfèrent à de nouveaux risques découlant de changements dans l'environnement interne ou externe, qui entraînent une hausse de l'exposition au risque pour des types de risques déjà définis ou qui requièrent la définition de nouvelles catégories de risques. Par ailleurs, GAV considère également comme risques les opportunités non saisies liées à des changements dans l'environnement interne ou externe. Parmi les risques émergents, GAV observe actuellement en particulier les thèmes suivants : big data, appareils/véhicules autonomes, urbanisation et robo-advisor (robot-conseil).

En 2017, les méthodes suivantes ont été utilisées pour analyser les autres risques :

- risques de liquidité : modèle de risque de liquidité adapté (basé sur la méthodologie du GHO)
- risques stratégiques : auto-évaluation des principaux risques (basée sur la méthodologie du GHO)
- risques de réputation : évaluation qualitative du risque
- risques de propagation : évaluation qualitative du risque
- risques émergents : évaluation PESTLE

Ces méthodes d'analyse des risques non quantifiables ont permis de n'identifier aucun risque important en 2017.

Les résultats des analyses susmentionnées concernant d'autres risques et des mesures de réduction des risques sont surveillés par le Risk Committee.

GAV n'est soumise à aucun autre risque relatif aux principales positions hors bilan et au transfert des risques vers des sociétés ad hoc (*special purpose vehicles*, SPV).

Les trois principaux modèles de risques quantitatifs (SST, risques opérationnels et risques de liquidité) sont pris en considération dans les différents processus de décision (notamment planification stratégique, gestion des capitaux et gestion des produits) et comités (p. ex. Risk Committee, Balance Sheet Committee, Investment Committee).

Concentrations des risques

Il existe des risques de concentration au niveau du Private Equity Fund of Funds Lion-River et de la participation dans GPV. Les exigences de fonds propres du SST sont toutefois très élevées pour les deux positions, un éventuel risque de concentration y étant également intégré. De plus, le scénario extrême « Défaillance de la participation dans GPV » est pris en compte dans le capital cible.

E. Évaluation

Évaluation des actifs proche du marché

Le tableau suivant indique la valeur des actifs proche du marché par catégorie de placement (voir également l'annexe « Bilan individuel proche du marché ») :

en mio. CHF		31.12.2016 Période précédente	Adaptations période précédente	31.12.2017 Exercice sous revue
Valeur des placements proche du marché	Immeubles	568.2	–	502.3
	Participations	256.4	–	316.5
	Titres à revenu fixe	692.7	–	844.5
	Prêts	40.8	–	34.4
	Hypothèques	141.1	–	138.0
	Autres placements	264.4	–	193.0
	dont placements collectifs de capitaux	215.9	–	145.1
	dont placements alternatifs de capitaux	48.5	–	47.9
	Créances issues d'instruments financiers dérivés	1.0	–	0.8
Valeur des autres actifs proche du marché	Liquidités	154.9	–	171.9
	Créances issues des activités d'assurance	31.8	–	25.2
	Autres créances	–	–	22.9
	Autres actifs	37.1	–	8.5
Total de la valeur des actifs proche du marché		2 188.5		2 258.1

Bases et méthodes d'évaluation

Il existe pour la plupart des positions du bilan des valeurs de marché qui ont été utilisées pour déterminer la valeur proche du marché.

Les placements suivants ont été évalués au cours de clôture à la date de clôture du bilan :

- Titres à revenu fixe
- Placements collectifs de capitaux
- Créances issues d'instruments financiers dérivés

Concernant les positions du bilan pour lesquelles il n'existe pas de valeur de marché, les valeurs de marché ont été estimées à l'aide de modèles financiers (Mark-to-Model). Cela concerne en particulier les positions suivantes :

- **Immeubles** : La valeur proche du marché des immeubles est évaluée à l'aide de la méthode du cash-flow actualisé (méthode CFA).
- **Participations** : La participation dans GPV a été évaluée conformément à la circulaire FINMA 2017/03 « Test suisse de solvabilité (SST) ». La valeur a ainsi été déterminée comme la différence entre les fonds propres de base et le montant minimum.
- **Prêts** : Il existe un prêt vis-à-vis de GSH évalué au moyen de la méthode CFA.
- **Hypothèques** : La valeur proche du marché des hypothèques à taux variable correspond à leur valeur nominale. Les hypothèques à taux fixe font l'objet d'une évaluation proche du marché sur la base de la méthode CFA.
- **Placements alternatifs de capitaux** : Ces placements sont évalués à l'aide de la valeur nette d'inventaire (VNI) par action. Le calcul de la VNI fait l'objet d'un audit annuel réalisé par un réviseur externe.
- **Autres actifs** : La valeur des autres actifs proche du marché correspond à la valeur figurant dans les comptes annuels statutaires.

Principales différences entre l'évaluation à des fins de solvabilité et les comptes annuels statutaires

Le tableau suivant présente les différences entre l'évaluation à des fins de solvabilité et l'évaluation statutaire pour les catégories de placement au 31.12.2017. La colonne Réserves d'évaluation indique la différence entre les deux méthodes.

en mio. CHF au 31.12.2017		Valeurs statutaires	Réserves d'évaluation	Valeurs proches du marché
Placements de capitaux	Immeubles	191.3	311.0	502.3
	Participations	250.0	66.5	316.5
	Titres à revenu fixe	814.9	29.6	844.5
	Prêts	35.0	-0.6	34.4
	Hypothèques	138.2	-0.1	138.0
	Autres placements	192.5	0.5	193.0
	dont placements collectifs de capitaux	145.1	-	145.1
	dont placements alternatifs de capitaux	47.4	0.5	47.9
	Créances issues d'instruments financiers dérivés	0.8	-	0.8
	Autres actifs	Liquidités	171.9	-
Créances issues des activités d'assurance		25.2	-	25.2
Autres créances		22.9	-	22.9
Autres actifs		8.5	-	8.5
Total des actifs		1 851.3	406.8	2 258.1

Les immeubles sont évalués dans les comptes annuels statutaires aux coûts d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur.

Les titres à revenu fixe sont évalués dans les comptes annuels statutaires selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts.

Les participations, les prêts ainsi que les hypothèques à taux fixe et variable sont indiqués à la valeur nominale dans les comptes annuels statutaires.

Évaluation des passifs proche du marché

Évaluation des provisions pour engagements d'assurance proche du marché

Le tableau suivant présente la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance. Celle-ci est composée de la valeur brute des provisions pour engagements d'assurance et de la part des réassureurs dans les provisions pour engagements d'assurance. La valeur nette des provisions pour engagements d'assurance découle de la somme de la valeur brute et de la part des réassureurs.

en mio. CHF		31.12.2016	Adaptations	31.12.2017
		Période précédente	Période précédente	Exercice sous revue
	Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (brute)	1 094.1	–	1 069.4
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	Assurance directe : assurances dommages	1 091.6	–	1 067.6
	Réassurance active : assurances dommages	2.5	–	1.8
	Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (cédée)	–81.2	–	–93.9
	Assurance directe : assurances dommages	–81.2	–	–93.9
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (nette)		1 012.8	–	975.5

Les provisions des comptes annuels statutaires sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, lequel tient compte des prescriptions des circulaires FINMA 2008/42 « Provisions – assurance dommages » et 2011/3 « Provisions – réassurance ». En conséquence, toutes les provisions pour les comptes annuels statutaires sont déterminées selon des principes actuariels reconnus.

Bases et méthodes d'évaluation

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance découle des provisions des comptes annuels statutaires, les provisions de sécurité et pour fluctuations devant être dissoutes conformément au point C de la circulaire FINMA 2008/42 « Provisions – assurance dommages » et les flux de trésorerie actualisés. L'actualisation est effectuée à l'aide de la courbe des taux prescrite par la FINMA, basée sur les obligations de la Confédération. Outre les réserves mathématiques pour rentes, aucune autre provision n'est actualisée pour le rapport de gestion.

Une valeur estimative la meilleure possible est également déterminée pour les reports de primes. Dans les comptes annuels statutaires, les reports de primes sont indiqués conformément à la circulaire FINMA. Cela signifie en particulier qu'aucuns frais d'acquisition ne sont comptabilisés et que les provisions ne sont pas actualisées. Étant donné que l'ensemble des frais d'acquisition sont comptabilisés dès la première année, les frais d'acquisition et les gains attendus sur les reports de primes peuvent être déduits.

Principales différences entre l'évaluation à des fins de solvabilité et les comptes annuels statutaires

Les réévaluations décrites ci-avant (dissolution des provisions pour fluctuations, actualisation, etc.) expliquent la différence entre l'évaluation à des fins de solvabilité et l'évaluation pour le rapport de gestion, laquelle est résumée dans le tableau suivant.

Pour l'évaluation proche du marché des autres engagements, les valeurs des comptes annuels statutaires sont utilisées. Uniquement pour les provisions non techniques, une provision pour fluctuations est constituée dans l'évaluation pour les comptes annuels statutaires. Cette provision est dissoute pour l'évaluation proche du marché. Le tableau suivant indique les réserves d'évaluation qui en découlent :

en mio. CHF au 31.12.2017		Valeurs statutaires	Réserves d'évaluation	Valeurs proches du marché
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	Assurance directe : assurances dommages	1 170.0	-102.4	1 067.6
	Réassurance active : assurances dommages	2.7	-0.9	1.8
	Assurance directe : assurances dommages	-93.2	-0.7	-93.9
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	114.3	-109.3	5.0
	Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	17.0	0.0	17.0
	Engagements issus d'instruments financiers dérivés	5.3	0.0	5.3
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	0.1	0.0	0.1
	Engagements issus des activités d'assurance	4.4	0.0	4.4
	Autres passifs	275.8	0.0	275.8
	Somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance et de la valeur proche du marché des autres engagements	1 496.5	-213.3	1 283.2
Différence entre la valeur des actifs proche du marché et la somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance et de la valeur proche du marché des autres engagements	354.8	620.1	974.9	

Montant minimum et autres effets sur le capital cible

Le tableau suivant indique le montant minimum et les autres effets sur le capital cible (CC) :

en mio. CHF	31.12.2017 Exercice sous revue
Montant minimum	58.3
Autres effets sur le CC	-28.2
Montant minimum et autres effets sur le CC	30.0

Le montant minimum s'élève pour l'exercice sous revue à CHF 58.3 millions (exercice précédent : CHF 60.6 millions). Les autres effets sur le capital cible, c'est-à-dire l'effet des scénarios moins le résultat technique et le résultat financier attendus, s'élèvent à CHF -28.2 millions (exercice précédent : CHF -35.0 millions). Les scénarios mentionnés sont en partie prescrits par la FINMA et en partie déterminés par GAV elle-même.

Le montant minimum couvre les coûts du capital sur le capital-risque réglementaire nécessaire au règlement des engagements à l'avenir. En d'autres termes, le montant minimum correspond à la valeur actuelle des coûts du capital occasionnés par la mise à disposition du capital-risque futur jusqu'à l'échéance de tous les engagements. Le taux de frais utilisé correspond au taux de 6% prescrit par la FINMA.

Le modèle de calcul du montant minimum recherche un portefeuille optimal de placements qui minimise les risques et, partant, le capital-risque actuel. Le capital-risque futur est ensuite considéré proportionnellement au capital-risque actuel.

F. Gestion du capital

Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital

Les activités de gestion du capital se réfèrent à la gestion et au contrôle des fonds propres et comprennent notamment les processus suivants :

- classification et vérification régulière des fonds propres
- émission de fonds propres conformément au plan de gestion du capital à moyen terme
- politique en matière de dividendes

La gestion du capital est effectuée en accord avec les exigences réglementaires et légales ainsi qu'avec les directives internes et la propension au risque du Groupe Generali.

La planification du capital repose sur le plan stratégique sur trois ans de l'entreprise, établi chaque année dans le respect des exigences de fonds propres du Test suisse de solvabilité (SST) de la FINMA.

Les principaux objectifs de la planification du capital sont les suivants :

- garantie du respect des exigences du SST et du cadre de propension au risque
- garantie de la continuité des affaires
- obtention d'un rendement du capital suffisant pour les actionnaires
- garantie d'une répartition optimale du financement entre capitaux propres et capitaux étrangers

Structure, montant et qualité des fonds propres indiqués dans le rapport de gestion

Au 31 décembre 2017, le capital-actions de GAV se composait de 2 734 240 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 10.– par action. A la fin de la période sous revue, les fonds propres s'élevaient à CHF 354.8 millions.

en mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Capital social	27.3	27.3
Réserves légales issues du capital	17.2	17.2
Réserves légales issues du bénéfice	16.0	16.0
Réserves volontaires issues du bénéfice	233.4	178.8
Bénéfice de l'exercice	60.8	74.6
Total des fonds propres	354.8	314.0

Principales modifications pendant la période sous revue

Concernant les principales modifications des fonds propres pendant la période sous revue, nous vous renvoyons à la partie B. Résultats de l'entreprise.

Il existe des différences essentielles entre les fonds propres indiqués dans les comptes annuels statutaires et l'écart entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché à des fins de solvabilité.

Au 31 décembre 2017, la différence s'élevait à CHF 571.0 millions.

en mio. CHF	FP 31.12.2017 (statutaires)	CPR 31.12.2017 (SST)	CPR vs. FP 31.12.2017
GAV	354.8	925.8	571.0

Les fonds propres figurant dans les comptes annuels statutaires correspondent aux fonds propres selon le CO.

Les fonds propres à des fins de solvabilité (capital porteur de risque – CPR) sont déterminés conformément aux prescriptions de la FINMA. Ceux-ci divergent sensiblement des fonds propres présentés dans les comptes annuels statutaires en raison de l'évaluation différente (proche du marché) des actifs et des passifs.

L'évaluation SST repose sur trois principes fondamentaux :

- Les évaluations sont proches du marché : Les instruments financiers disposant d'un prix de marché sont inscrits au bilan au prix du marché. Les positions pour lesquelles il n'existe pas de prix de marché sont évaluées à l'aide d'un modèle fondé sur les prix du marché. Le bilan des entreprises d'assurance reflète ainsi la réalité économique.
- Les exigences de fonds propres sont basées sur le risque : Pour la détermination du capital cible, les risques de marché, de crédit et d'assurance sont pris en compte.
- Le bilan est enregistré comme un tout : Aucune position hors bilan n'est autorisée. L'interaction entre les risques au passif et à l'actif du bilan est prise en compte.

Les différences dans les méthodes d'évaluation sont décrites dans la partie E. Évaluation.

G. Solvabilité

Choix du modèle de solvabilité, principales caractéristiques et état d'avancement de l'approbation

Pour le SST, GAV utilise en principe le modèle standard de la FINMA pour les assureurs dommages. Le risque aléatoire du risque de provisionnement est estimé selon l'approche Merz-Wüthrich. La modélisation de la réassurance active a lieu dans le modèle standard assurance de dommages.

Le capital cible et ses principales composantes

Le tableau suivant indique la répartition du capital cible entre ses principales composantes.

en mio. CHF		SST 2018 Exercice sous revue	SST 2017 Période précédente
Calcul du capital cible	Risque technique	141.5	136.1
	Risque de marché	346.6	316.8
	Effets de diversification	-116.8	-109.1
	Risque de crédit	44.5	48.7
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	30.0	25.5
Capital cible	445.9	418.0	

La principale composante du capital cible de GAV reste le risque de marché, qui est nettement plus élevé que le risque d'assurance et le risque de crédit. Le montant minimum s'élève pour l'exercice sous revue à CHF 58.3 millions. Les autres effets sur le capital cible, c.-à-d. l'effet des scénarios moins les résultats technique et financier attendus, s'élèvent à CHF -28.2 millions. Au final, il en résulte pour le montant minimum et les autres effets sur le capital cible les CHF 30.0 millions indiqués.

Poussé par le risque de marché, le capital cible a ainsi augmenté de CHF 27.9 millions au total par rapport à l'exercice précédent.

Répartition du risque d'assurance

en mio. CHF		SST 2018 Exercice sous revue	SST 2017 Période précédente
Détermination du risque d'assurance	Risque de provisionnement	99.2	93.7
	Risque de nouveau sinistre	57.2	105.0
	Diversification	-15.0	-62.6
Risque d'assurance	141.5	136.1	

Dans le risque d'assurance sont modélisés le risque de provisionnement (fluctuations dans les provisions Best Estimate) et le risque de nouveau sinistre (fluctuations dans la charge des sinistres attendue de l'année en cours).

Le risque de provisionnement a légèrement augmenté en raison de coefficients de variation plus élevés. Le risque de nouveau sinistre a en revanche nettement diminué, notamment en raison de l'adaptation de la méthode de calcul dans le modèle. La diversification plus faible neutralise toutefois cet effet.

Répartition du risque de marché

en mio. CHF		SST 2018 Exercice sous revue	SST 2017 Période précédente
Détermination du risque de marché	Intérêts	26.6	30.1
	Spreads	73.5	68.0
	Taux de change	16.9	17.6
	Actions	19.3	22.1
	Immeubles	55.0	67.4
	Private equity	31.6	32.5
	Participations	210.9	170.9
	Diversification	-87.2	-91.8
Risque de marché		346.6	316.8

La participation dans GPV constitue le principal vecteur du risque de marché. Elle est indiquée sous le facteur de risque séparé du même nom. L'augmentation par rapport à la période précédente résulte de la valeur de marché accrue de GPV, qui justifie également le risque de marché plus élevé de la participation.

Pour les autres risques de marché, les hausses et baisses se compensent presque parfaitement par rapport à la période précédente – généralement en raison de la modification de l'exposition correspondante.

Le capital porteur de risque (CPR) et ses principales composantes

en mio. CHF		2017 Exercice sous revue	2016 Période précédente
Répartition CPR	Réserves d'évaluation	620.1	523.8
	Capital-actions et réserves	354.8	314.0
	Capital complémentaire	0.0	0.0
	Dividendes	-30.0	-20.0
	Autres déductions	-19.1	-52.3
CPR		925.8	765.4

L'augmentation du CPR s'explique principalement par l'augmentation des fonds propres provenant des réserves d'évaluation et des bénéfices reportés. Dans les autres déductions sont indiqués les impôts fonciers différés. Ceux-ci ont diminué par rapport à la période précédente, car selon la prescription de la FINMA, seuls les impôts fonciers pour lesquels aucune compensation n'est possible sont pris en compte. De plus amples détails figurent dans la partie E. Évaluation.

Le tableau suivant indique la marge de solvabilité pour le SST 2018 et la comparaison par rapport à l'exercice précédent. Comme le prévoit la circulaire FINMA 2017/03, la marge de solvabilité est calculée en tant que quotient du CPR moins le montant minimum au numérateur et du capital-risque sur une année (capital cible moins le montant minimum) au dénominateur.

en mio. CHF		2017	2016
		Exercice sous revue	Période précédente
	Capital porteur de risque	925.8	765.4
Quotient SST	Capital cible	445.9	418.0
	Quotient SST	223.8%	197.2%

GAV présente un quotient SST de 223.8 %, ce qui représente une amélioration par rapport à l'exercice précédent. L'amélioration s'explique principalement par l'augmentation du CPR, notamment en raison de l'augmentation des fonds propres provenant des réserves d'évaluation et des bénéfices reportés.

Les informations actuelles concernant la solvabilité (capital porteur de risque, capital cible) correspondent à celles qui ont été transmises à la FINMA. Il est à préciser que les informations transmises à la FINMA concernant la solvabilité sont encore soumises à un audit prudentiel.

Modèles quantitatifs

Résultats individuels de l'entreprise, non-vie

Remarque quant à la présentation : Sont présentés dans ce tableau : les résultats de l'entreprise pour l'ensemble de ses activités (affaires directes en Suisse, affaires directes à l'étranger, affaires indirectes)

en mio. CHF	Total	
	Exercice précédent	Exercice sous revue
1 Primes brutes	792.5	787.9
2 Part de réassurance des primes brutes	-102.8	-113.7
3 Primes pour compte propre (1 + 2)	689.8	674.2
4 Variations des reports de primes	0.8	0.7
5 Part de réassurance sur variation des reports de primes	-1.2	0.2
6 Primes acquises pour compte propre (3 + 4 + 5)	689.4	675.1
7 Autres produits nés d'opérations d'assurance	0.8	1.7
8 Total des produits nés d'opérations d'assurance (6 + 7)	690.2	676.8
9 Montants bruts payés pour sinistres	-527.5	-545.4
10 Part de réassurance sur montants payés pour sinistres	64.9	70.8
11 Variations des provisions techniques d'assurance	-17.3	1.3
12 Part de réassurance sur variation des provisions techniques d'assurance	5.4	11.9
13 Variations des provisions techniques pour assurances-vie liées à des fonds	-	-
14 Dépenses pour sinistres pour compte propre (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-474.6	-461.3
15 Frais d'acquisition et de gestion	-192.6	-191.6
16 Part de réassurance sur frais d'acquisition et de gestion	16.0	16.0
17 Frais d'acquisition et de gestion pour compte propre (15 + 16)	-176.5	-175.6
18 Autres charges techniques pour compte propre	-4.1	-3.9
19 Total des dépenses nées d'opérations d'assurance (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-655.2	-640.8
20 Produits des placements de capitaux	56.6	112.3
21 Dépenses pour placements de capitaux	-22.2	-13.5
22 Résultat des placements de capitaux (20 + 21)	34.5	98.8
23 Résultat du capital et des intérêts pour assurances-vie liées à des fonds	-	-
24 Autres produits financiers	2.1	1.1
25 Autres charges financières	-2.7	-24.3
26 Résultat d'exploitation (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	68.8	111.6
27 Charges d'intérêts pour les dettes portant intérêts	-1.6	-1.4
28 Autres produits	29.0	0.1
29 Autres charges	-1.7	-32.5
30 Produits / charges extraordinaires	-	-
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	94.4	77.7
32 Impôts directs	-19.8	-16.9
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	74.6	60.8

Remarque quant à la présentation : Sont présentés dans ce tableau : les résultats de l'entreprise pour les affaires directes en Suisse et à l'étranger

en mio. CHF		Affaires directes en Suisse															
		Accident		Maladie		Véhicule à moteur		Transport		Incendie, DN, dommage matériel		Responsabilité civile générale		Autres branches		Affaires directes à l'étranger	
		Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue
1	Primes brutes	123.1	123.1	112.6	125.4	334.7	320.1	5.1	5.0	135.1	126.9	54.6	54.0	10.8	18.8	14.3	12.5
2	Part de réassurance des primes brutes	-14.5	-14.5	-42.6	-52.4	-6.3	-6.3	-0.9	-0.8	-26.0	-24.6	-1.9	-1.9	-8.7	-11.4	0.0	0.0
3	Primes nettes pour compte propre (1 + 2)	108.6	108.6	70.0	73.0	328.4	313.8	4.2	4.3	109.2	102.3	52.7	52.1	2.1	7.4	14.3	12.5
4	Variations des reports de primes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.6	0.1	0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0
5	Part de réassurance sur variation des reports de primes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-1.1	0.1	0.0	0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0
6	Primes nettes acquises pour compte propre (3 + 4 + 5)	108.7	108.6	70.0	73.0	328.4	313.8	4.2	4.3	108.8	103.0	52.8	52.3	2.0	7.5	14.3	12.5
7	Autres produits nés d'opérations d'assurance	0.2	0.3	0.0	0.9	0.6	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
8	Total des produits nés d'opérations d'assurance (6 + 7)	108.9	108.8	70.0	73.9	329.0	314.3	4.2	4.3	108.8	103.0	52.8	52.3	2.0	7.5	14.3	12.5
9	Montants bruts payés pour sinistres	-84.2	-93.9	-126.1	-120.5	-214.7	-210.4	-2.1	-2.5	-65.1	-71.3	-24.3	-32.1	-7.3	-10.1	-3.2	-3.9
10	Part de réassurance sur montants payés pour sinistres	6.3	7.5	41.7	45.0	0.8	0.8	0.3	0.4	9.1	8.8	0.2	0.4	6.6	7.9	0.0	0.0
11	Variations des provisions techniques d'assurance	-14.3	-21.5	-12.5	-4.4	3.4	40.5	0.2	-1.5	1.4	-2.9	2.5	-12.3	0.1	2.4	0.0	0.0
12	Part de réassurance sur variation des provisions techniques d'assurance	4.0	3.8	5.0	4.3	-2.3	1.8	0.0	2.8	-1.5	-0.3	0.2	1.1	-0.2	-1.6	0.0	0.0
13	Variations des provisions techniques pour assurances-vie liées à des fonds																
14	Dépenses pour sinistres pour compte propre (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-88.2	-104.0	-91.9	-75.6	-212.8	-167.3	-1.6	-0.8	-56.0	-65.7	-21.4	-43.0	-0.8	-1.3	-3.2	-3.9
15	Frais d'acquisition et de gestion	-22.8	-29.7	-18.6	-25.4	-90.1	-67.1	-1.3	-1.3	-40.5	-42.1	-15.9	-17.4	-1.8	-7.1	-1.4	-1.3
16	Part de réassurance sur frais d'acquisition et de gestion	2.0	1.9	4.6	6.1	0.0	0.0	0.1	0.1	8.0	5.8	0.1	0.1	1.1	1.8	0.0	0.0
17	Frais d'acquisition et de gestion pour compte propre (15 + 16)	-20.8	-27.7	-14.0	-19.3	-90.1	-67.1	-1.2	-1.3	-32.6	-36.4	-15.8	-17.3	-0.7	-5.3	-1.4	-1.3
18	Autres charges techniques pour compte propre	-0.6	-0.3	-0.8	-1.0	-0.8	-0.7	0.0	0.0	-1.0	-1.0	-0.8	-0.8	-0.1	-0.1	0.0	0.0
19	Total des dépenses nées d'opérations d'assurance (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-109.6	-132.1	-106.7	-95.8	-303.7	-235.1	-2.8	-2.1	-89.7	-103.1	-38.0	-61.0	-1.5	-6.8	-4.7	-5.2

Remarque quant à la présentation : Sont présentés dans ce tableau : les résultats de l'entreprise pour les affaires indirectes en Suisse

	en mio. CHF															
					Affaires indirectes											
	Personal accident		Health		Motor		Marine, aviation, transport		Property		Casualty		Miscellaneous			
	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue		
1 Primes brutes	0.00	-	-	-	0.00	-	-	-	2.09	2.02	-0.00	-	-	0.00		
2 Part de réassurance des primes brutes	-	-	-	-	-	-	-	-	-1.88	-1.82	-	-	-	-		
3 Primes nettes pour compte propre (1 + 2)	0.00	-	-	-	0.00	-	-	-	0.21	0.20	-0.00	-	-	0.00		
4 Variations des reports de primes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
5 Part de réassurance sur variation des reports de primes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
6 Primes nettes acquises pour compte propre (3 + 4 + 5)	0.00	-	-	-	0.00	-	-	-	0.21	0.20	-0.00	-	-	0.00		
7 Autres produits nés d'opérations d'assurance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
8 Total des produits nés d'opérations d'assurance (6 + 7)	0.00	-	-	-	0.00	-	-	-	0.21	0.20	-0.00	-	-	0.00		
9 Montants bruts payés pour sinistres	-0.01	-0.01	-	-	-0.01	-0.01	-0.00	-0.00	-0.03	-0.01	-0.34	-0.66	-	-0.00		
10 Part de réassurance sur montants payés pour sinistres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
11 Variations des provisions techniques d'assurance	0.02	0.02	-	-	0.05	0.00	0.02	-0.00	1.42	-0.03	0.31	1.01	-	0.00		
12 Part de réassurance sur variation des provisions techniques d'assurance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
13 Variations des provisions techniques pour assurances-vie liées à des fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
14 Dépenses pour sinistres pour compte propre (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	0.02	0.02	-	-	0.04	-0.01	0.02	-0.00	1.38	-0.04	-0.03	0.35	-	0.00		
15 Frais d'acquisition et de gestion	0.00	-	-	-	-0.00	-	-0.00	-	-0.17	-0.16	-0.00	-0.00	-	-0.00		
16 Part de réassurance sur frais d'acquisition et de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-	0.19	0.18	-	-	-	-		
17 Frais d'acquisition et de gestion pour compte propre (15 + 16)	0.00	-	-	-	-0.00	-	-0.00	-	0.02	0.02	-0.00	-0.00	-	-0.00		
18 Autres charges techniques pour compte propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
19 Total des dépenses nées d'opérations d'assurance (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	0.02	0.02	-	-	0.04	-0.01	0.02	-0.00	1.41	-0.02	-0.03	0.35	-	0.00		

Valeur des actifs proche du marché

en mio. CHF		31.12.2016 Période précédente	Adaptations période précédente	31.12.2017 Exercice sous revue
Valeur des placements proche du marché	Immeubles	568.2	–	502.3
	Participations	256.4	–	316.5
	Titres à revenu fixe	692.7	–	844.5
	Prêts	40.8	–	34.4
	Hypothèques	141.1	–	138.0
	Actions	–	–	–
	Autres placements	264.4	–	193.0
	Placements collectifs de capitaux	215.9	–	145.1
	Placements alternatifs de capitaux	48.5	–	47.9
	Autres placements de capitaux	–	–	–
	Total des placements	1 963.7	–	2 028.8
	Placements financiers issus des assurances-vie liées à des fonds	–	–	–
	Créances issues d'instruments financiers dérivés	1.0	–	0.8
	Valeur des autres actifs proche du marché	Liquidités	154.9	–
Créances issues des activités d'assurance		31.8	–	25.2
Autres créances		–	–	22.9
Autres actifs		37.1	–	8.5
Total des autres actifs		223.8	–	228.6
Total valeur des actifs proche du marché		2 188.5	–	2 258.1

Valeur des passifs proche du marché

en mio. CHF		31.12.2016 Période précédente	Adaptations période précédente	31.12.2017 Exercice sous revue
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	1 094.1	–	1 069.4
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	–	–	–
	Assurance directe : assurance dommages	1 091.6	–	1 067.6
	Assurance directe : assurance-maladie	–	–	–
	Assurance directe : assurance-vie liée à des parts de fonds	–	–	–
	Assurance directe : autres affaires	–	–	–
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	–	–	–
	Réassurance active : assurance dommages	2.5	–	1.8
	Réassurance active : assurance-maladie	–	–	–
	Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds	–	–	–
	Réassurance active : autres affaires	–	–	–
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	–81.2	–	–93.9
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	–	–	–
	Assurance directe : assurance dommages	–81.2	–	–93.9
	Assurance directe : assurance-maladie	–	–	–
	Assurance directe : assurance-vie liée à des parts de fonds	–	–	–
	Assurance directe : autres affaires	–	–	–
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	–	–	–
	Réassurance active : assurance dommages	–	–	–
	Réassurance active : assurance-maladie	–	–	–
	Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds	–	–	–
	Réassurance active : autres affaires	–	–	–
	Provisions non techniques	18.0	–	5.0
	Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	81.1	–	17.0
Valeur proche du marché des autres engagements	Engagements issus d'instruments financiers dérivés	0.6	–	5.3
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	0.1	–	0.1
	Engagements issus des activités d'assurance	5.1	–	4.4
	Autres passifs	232.9	–	275.8
	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	1 350.8	–	1 283.2
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	837.8	–	974.9

Solvabilité individuelle

en mio. CHF		31.12.2016 Période précédente	Adaptations période précédente	31.12.2017 Exercice sous revue
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	837.8	n. d.	974.9
	Déductions	- 72.3	n. d.	- 49.1
	Fonds propres de base	765.4	n. d.	925.8
	Capital complémentaire	-	n. d.	-
	CPR	765.4		925.8
Calcul du capital cible	Risque technique	136.1	n. d.	141.5
	Risque de marché	316.8	n. d.	346.6
	Effets de diversification	- 109.1	n. d.	- 116.8
	Risque de crédit	48.7	n. d.	44.5
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	25.5	n. d.	30.0
	Capital cible	418.0		445.9
Quotient SST		197.2%		223.8%

Jahresrechnung

Bilanz per 31. Dezember 2017

Aktiven

in CHF	Anhang	31.12.2017	31.12.2016
Kapitalanlagen		1'621'929'710	1'620'103'879
- Immobilien		191'330'621	267'735'240
- Beteiligungen	1	250'000'000	250'000'000
- Festverzinsliche Wertpapiere		814'912'337	656'714'190
- Darlehen		35'000'000	40'000'000
- Hypotheken		138'160'134	141'240'353
- Übrige Kapitalanlagen	2	192'526'618	264'414'096
Forderungen aus derivativen Finanzinstrumenten		772'762	1'023'136
Depotforderungen aus übernommener Rückversicherung		127'859	134'497
Flüssige Mittel		171'927'124	154'896'895
Anteil versicherungstechnische Rückstellungen aus Rückversicherung	5	93'168'266	80'991'622
Sachanlagen		34'800	139'200
Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft	3	25'089'985	21'295'283
Übrige Forderungen	11	22'924'043	13'999'107
Aktive Rechnungsabgrenzungen	4	8'470'874	8'009'272
Total Aktiven		1'944'445'423	1'900'592'891

Passiven

in CHF	Anhang	31.12.2017	31.12.2016
Versicherungstechnische Rückstellungen	5	1'172'681'538	1'174'690'126
Nichtversicherungstechnische Rückstellungen	6	114'338'478	104'483'719
Verzinsliche Verbindlichkeiten	7	17'000'000	81'000'000
Verbindlichkeiten aus derivativen Finanzinstrumenten		5'321'226	611'095
Depotverbindlichkeiten aus abgegebener Rückversicherung	11	111'184	122'541
Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft	8	4'397'213	1'635'209
Sonstige Passiven	9 / 11	36'721'380	21'675'399
Passive Rechnungsabgrenzungen	10	239'076'207	202'423'245
Total Fremdkapital		1'589'647'226	1'586'641'334
Gesellschaftskapital		27'342'400	27'342'400
Gesetzliche Kapitalreserven		17'249'168	17'249'168
Gesetzliche Gewinnreserven		16'000'000	16'000'000
Freiwillige Gewinnreserven		294'206'629	253'359'989
- Gewinnvortrag		233'400'037	178'753'749
- Gewinn des Geschäftsjahres		60'806'592	74'606'240
Total Eigenkapital	12	354'798'197	313'951'557
Total Passiven		1'944'445'423	1'900'592'891

Erfolgsrechnung 2017

in CHF	Anhang	2017	2016
Bruttoprämie		787'897'737	792'526'056
Anteil Rückversicherer an Bruttoprämie		-113'702'988	-102'758'141
Prämie für eigene Rechnung		674'194'749	689'767'915
Veränderung der Prämienüberträge		716'518	753'426
Anteil Rückversicherer an Veränderung der Prämienüberträge		229'063	-1'170'959
Verdiente Prämien für eigene Rechnung		675'140'330	689'350'382
Sonstige Erträge aus dem Versicherungsgeschäft		1'691'705	800'896
Total Erträge aus dem versicherungstechnischen Geschäft		676'832'035	690'151'278
Zahlungen für Versicherungsfälle Brutto		-545'413'021	-527'526'186
Anteil Rückversicherer an Zahlungen für Versicherungsfälle		70'845'928	64'928'255
Veränderung der versicherungstechnischen Rückstellungen	13	1'291'896	-17'347'545
Anteil Rückversicherer an Veränderung versicherungstechnischer Rückstellungen	13	11'947'579	5'365'623
Aufwendungen für Versicherungsfälle für eigene Rechnung		-461'327'618	-474'579'853
Abschluss- und Verwaltungskosten	16	-191'600'721	-192'588'888
Anteil Rückversicherer an Abschluss- und Verwaltungskosten		15'953'607	16'041'733
Abschluss- und Verwaltungsaufwand für eigene Rechnung		-175'647'114	-176'547'155
Sonstige versicherungstechnische Aufwendungen für eigene Rechnung		-3'869'242	-4'096'986
Total Aufwendungen aus dem versicherungstechnischen Geschäft		-640'843'974	-655'223'994
Erträge aus Kapitalanlagen	14	112'288'407	56'634'508
Aufwendungen für Kapitalanlagen	15	-13'528'914	-22'174'764
Kapitalanlagenergebnis		98'759'493	34'459'744
Sonstige finanzielle Erträge		1'096'716	2'135'792
Sonstige finanzielle Aufwendungen		-24'281'602	-2'702'351
Operatives Ergebnis		111'562'668	68'820'469
Zinsaufwendungen für verzinsliche Verbindlichkeiten		-1'418'488	-1'634'184
Sonstige Erträge		75'792	28'960'014
Sonstige Aufwendungen	17	-32'477'179	-1'708'682
Gewinn vor Steuern		77'742'793	94'437'617
Direkte Steuern		-16'936'201	-19'831'377
Gewinn des Geschäftsjahres		60'806'592	74'606'240

Anhang zur Jahresrechnung 2017**Grundsätze****Allgemein**

Die Jahresrechnung wurde in Übereinstimmung mit den Bestimmungen über die kaufmännische Buchführung des Schweizerischen Obligationenrechts (Art. 957-963b OR, gültig ab 1. Januar 2013) erstellt. Neben dem Schweizerischen Obligationenrecht werden auch die Bestimmungen der Verordnung der Eidg. Finanzmarktaufsicht über die Beaufsichtigung von privaten Versicherungsunternehmen (Art. 5-6a AVO FINMA, gültig ab 15. Dezember 2015) angewendet.

Bewertungsgrundsätze Kapitalanlagen

- a) Festverzinsliche Wertpapiere werden nach der linearen Kostenamortisationsmethode bewertet.
- b) Aktien, Anteilsscheine kollektiver Kapitalanlagen sowie derivative Finanzinstrumente werden zu Marktwerten bewertet.
- c) Andere Finanzanlagen werden gem. Art. 960a OR höchstens zu den Anschaffungskosten unter Berücksichtigung von Wertberichtigungen bewertet.

Angaben zu Bilanz- und Erfolgsrechnungspositionen**1. Übersicht Beteiligungen**

Beteiligung	Sitz	Kapitalanteil		Stimmenanteil in %		Anzahl Aktien	Buchwert	
		31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016		31.12.2017	31.12.2016
in CHF								
Generali Personenversicherungen AG	Adliswil	16'094'750	16'094'750	15.1	15.1	1'609'475	250'000'000	250'000'000
Total		16'094'750	16'094'750				250'000'000	250'000'000

2. Übrige Kapitalanlagen

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Kollektive Kapitalanlagen	192'526'618	264'414'096
Total	192'526'618	264'414'096

3. Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Forderungen gegenüber Versicherungsnehmern	22'560'720	18'236'567
Forderungen gegenüber Versicherungsunternehmen	2'529'265	3'058'716
Total	25'089'985	21'295'283

4. Aktive Rechnungsabgrenzungen

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Marchzinsen Kapitalanlagen	7'232'713	6'644'180
Sonstige Abgrenzungen	1'238'161	1'365'092
Total	8'470'874	8'009'272

Anhang zur Jahresrechnung 2017

Angaben zu Bilanz- und Erfolgsrechnungspositionen

5. Versicherungstechnische Rückstellungen

	Versicherungstechnische Rückstellungen		Anteile der Rückversicherer		Versicherungstechnische Rückstellungen für eigene Rechnung	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
in CHF						
Prämienüberträge	64'051'815	64'768'333	-4'638'581	-4'409'517	59'413'234	60'358'816
Rückstellungen für Versicherungsleistungen	830'786'055	805'948'595	-73'714'553	-66'235'867	757'071'502	739'712'727
Übrige versicherungstechnische Rückstellungen	65'907'000	149'601'000	-3'456'000	0	62'451'000	149'601'000
Deckungskapital	193'393'668	134'599'198	-11'359'132	-10'346'238	182'034'536	124'252'961
Rückstellungen für vertragliche Überschussbeteiligungen	18'543'000	19'773'000	0	0	18'543'000	19'773'000
Total	1'172'681'538	1'174'690'126	-93'168'266	-80'991'622	1'079'513'272	1'093'698'504

6. Nichtversicherungstechnische Rückstellungen

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Feuerlöschsteuer an die Kantone	3'200'000	3'200'000
Kursschwankungsrückstellung	100'800'000	90'800'000
Rückstellungen Reparaturen, Abschreib. auf Liegenschaften	5'000'000	5'000'000
Rückstellungen auf Hypotheken	3'500'000	3'500'000
Rückstellung allgemein	1'838'478	1'983'719
Total	114'338'478	104'483'719

7. Fälligkeitsstruktur verzinsliche Verbindlichkeiten

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
bis 1 Jahr	0	0
1 bis 5 Jahre	0	0
Über 5 Jahre	17'000'000	81'000'000
Total	17'000'000	81'000'000

8. Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Verbindlichkeiten gegenüber Versicherungsnehmern	4'381'156	1'350'334
Verbindlichkeiten gegenüber Agenten und Vermittlern	7'686	0
Verbindlichkeiten gegenüber Versicherungsunternehmen	8'371	284'875
Total	4'397'213	1'635'209

9. Sonstige Passiven

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Verb. gegenüber verbundenen Unternehmen	27'135'595	4'948'877
Steuern und Abgaben	7'717'240	15'589'145
Sonstige Passiven	1'868'545	1'137'377
Total	36'721'380	21'675'399

10. Passive Rechnungsabgrenzungen

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Vorausbezahlte Prämien	234'022'161	200'246'433
Sonstige Abgrenzungen	5'054'046	2'176'812
Total	239'076'207	202'423'245

11. Forderungen und Verbindlichkeiten gegenüber Nahestehenden

in CHF	Dritte	Beteiligte	Total 2017
Übrige Forderungen	9'029'859	13'894'184	22'924'043
Depotverbindlichkeiten aus abgegebener Rückversicherung	96'392	14'792	111'184
Sonstige Passiven	9'585'785	27'135'595	36'721'380
in CHF	Dritte	Beteiligte	Total 2016
Übrige Forderungen	3'392'956	10'606'151	13'999'107
Depotverbindlichkeiten aus abgegebener Rückversicherung	106'399	16'142	122'541
Sonstige Passiven	16'726'523	4'948'876	21'675'399

Anhang zur Jahresrechnung 2017

Angaben zu Bilanz- und Erfolgsrechnungspositionen

12. Eigenkapitalnachweis

	Gesellschafts- kapital	Gesetzliche Kapital- reserven	Gesetzliche Gewinn- reserven	Freiwillige Gewinn- reserven*	Eigene Kapital- anteile	Total Eigen- kapital
Stand in CHF am 31.12.2015	27'342'400	17'249'168	16'000'000	264'335'461	0	324'927'029
Zuweisung an gesetzliche Gewinnreserven	0	0	0	0	0	0
Zuweisung an freiwillige Gewinnreserve	0	0	0	0	0	0
Kauf/Verkauf eigener Kapitalanteile	0	0	0	0	0	0
Jahresgewinn	0	0	0	74'606'240	0	74'606'240
Dividendenausschüttung	0	0	0	-85'581'712	0	-85'581'712
Stand in CHF am 31.12.2016	27'342'400	17'249'168	16'000'000	253'359'989	0	313'951'557
Zuweisung an gesetzliche Gewinnreserven	0	0	0	0	0	0
Zuweisung an freiwillige Gewinnreserve	0	0	0	0	0	0
Kauf/Verkauf eigener Kapitalanteile	0	0	0	0	0	0
Jahresgewinn	0	0	0	60'806'592	0	60'806'592
Dividendenausschüttung	0	0	0	-19'959'952	0	-19'959'952
Stand in CHF am 31.12.2017	27'342'400	17'249'168	16'000'000	294'206'629	0	354'798'197

* Beinhaltet freie Reserven von CHF 107'000'000

13. Veränderung der versicherungstechnischen Rückstellungen

	Versicherungstechnische Rückstellungen		Anteile der Rückversicherer		Versicherungstechnische Rückstellungen für eigene Rechnung	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
in CHF	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Veränderung der Rückstellungen für Versicherungsleistungen	11'188'701	-9'638'837	7'478'685	0	18'667'386	-9'638'837
Veränderung der übrigen versicherungstechnischen Rückstellungen	-1'691'530	-4'020'000	3'456'000	3'831'739	1'764'470	-188'261
Veränderung des Deckungskapitals	-9'435'275	-4'525'708	1'012'894	1'533'884	-8'422'381	-2'991'824
Veränderung der Rückstellungen für vertragliche Überschussbeteiligungen	1'230'000	837'000	0	0	1'230'000	837'000
Total	1'291'896	-17'347'545	11'947'579	5'365'623	13'239'475	-11'981'922

14. Ertrag aus Kapitalanlagen

	Laufende Erträge		Zuschreibungen		Realisierte Gewinne		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
in CHF	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Immobilien	25'453'660	25'806'119	0	0	31'463'385	0	56'917'045	25'806'119
Festverzinsliche Wertpapiere	12'911'357	12'362'738	19'470'136	73'396	464'857	4'493'000	32'846'350	16'929'134
Darlehen gegenüber verbund. Unternehmen	961'111	1'000'000	0	0	0	0	961'111	1'000'000
Hypotheken	2'376'734	2'555'767	0	0	0	0	2'376'734	2'555'767
Übrige Kapitalanlagen	4'377'116	8'331'928	9'736'254	1'515'385	5'073'797	496'175	19'187'167	10'343'488
Total	46'079'978	50'056'552	29'206'390	1'588'781	37'002'039	4'989'175	112'288'407	56'634'508

15. Aufwendungen für Kapitalanlagen

	Laufende Aufwendungen		Abschreibungen und Wertberichtigungen		Realisierte Verluste		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
in CHF	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Immobilien	-6'246'479	-7'338'266	-1'167'278	-1'400'735	0	-4	-7'413'757	-8'739'004
Festverzinsliche Wertpapiere	-1'671'387	-879'059	-1'174'157	-2'207'671	-17'800	-45'700	-2'863'344	-3'132'430
Darlehen	-71'785	-53'543	0	-50'000	0	0	-71'785	-103'543
Hypotheken	-689'473	-523'569	0	0	-16	0	-689'489	-523'569
Übrige Kapitalanlagen	-499'022	-557'124	-1'739'725	-2'451'844	-251'792	-6'667'249	-2'490'539	-9'676'217
Total	-9'178'146	-9'351'561	-4'081'160	-6'110'250	-269'608	-6'712'953	-13'528'914	-22'174'764

Anhang zur Jahresrechnung 2017

Angaben zu Bilanz- und Erfolgsrechnungspositionen

16. Abschluss- und Verwaltungskosten

Seit dem 1. Januar 2014 wendet die Generali das Kostenpooling an. Die anfallenden Personalaufwendungen werden zentral in der Generali Personenversicherungen AG gepoolt und anhand von Umlageschlüsseln auf die übrigen Generali Gesellschaften der Schweiz aufgeteilt. Der anteilige Personalaufwand fliesst in die Position Abschluss- und Verwaltungskosten.

17. Sonstige Aufwendungen

Im Berichtsjahr 2017 ist die Zuweisung an die Kursschwankungsrückstellung von CHF 10 Mio. sowie Projekt- und Reorganisationskosten in der Höhe von CHF 21 Mio. enthalten gemäss den geplanten Investitionen aus dem Business-Transformation-Case "ACT2020".

Weitere Anhangsangaben

Vollzeitstellen

Die Generali Allgemeine Versicherungen AG, beschäftigte im Berichtsjahr 2017 im Jahresdurchschnitt 378 Mitarbeitende.

Nettoauflösung aktienrechtlicher stiller Reserven

Im Berichtsjahr 2017 wurde unter den nicht versicherungstechnischen Rückstellungen keine Nettoauflösung stiller Reserven vorgenommen.

In CHF	31.12.2017	31.12.2016
Nettoauflösung stiller Reserven	0	30'000'000
Total	0	30'000'000

Eventualverbindlichkeiten

Die Generali Allgemeine Versicherungen AG gehört der Mehrwertsteuer-Gruppe Generali Personenversicherungen AG an und haftet somit solidarisch für Mehrwertsteuerschulden der Gesamtgruppe gegenüber der Eidgenössischen Steuerverwaltung.

Verbindlichkeiten gegenüber Vorsorgeeinrichtungen

In CHF	31.12.2017	31.12.2016
Pensionskasse der Generali Versicherungen	11'674	9779
Total	11'674	9'779

Gesamtbetrag der zur Sicherung eigener Verbindlichkeiten verwendeten Aktiven sowie der Aktiven unter Eigentumsvorbehalt

In CHF	31.12.2017	31.12.2016
Verpfändete Aktiven zur Sicherstellung offener Derivatgeschäfte	6'454'000	795'000
Total	6'454'000	795'000

Honorar der Revisionsstelle

In CHF	31.12.2017	31.12.2016
Revisionsdienstleistungen	538'337	185'890
Total	538'337	185'890

Im Berichtsjahr 2017 sind auch die Solvency II Honorare 2016 in der Höhe von CHF 146'860.00 enthalten

Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Gewinnvortrag	126'400'037	71'753'749
Gewinn des Geschäftsjahres	60'806'592	74'606'240
Bilanzgewinn	187'206'629	146'359'989

Antrag des Verwaltungsrates

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Bilanzgewinn	187'206'629	146'359'989
Dividendenzahlung	-30'076'640	-19'959'952
Vortrag auf neue Rechnung	157'129'989	126'400'037

Geldflussrechnung

Art. 961 Ziff. 2 OR und Art. 961b OR

CHF	Anhang	2017	2016
Gewinn/Verlust		60'806'592	74'606'240
Abschreibungen / Wertberichtigungen auf			
Sachanlagen		104'400	392'984
Immaterielle Vermögenswerte			
Kapitalanlagen			
Realisierte Gewinne und Verluste auf Immobilien		-36'797'012	
Realisierte Gewinne und Verluste auf Beteiligungen			
Realisierte Gewinne und Verluste auf festverzinsliche Wertpapiere		-447'057	-4'447'300
Realisierte Gewinne und Verluste auf Darlehen			
Realisierte Gewinne und Verluste auf Hypotheken			
Realisierte Gewinne und Verluste auf Aktien			
Realisierte Gewinne und Verluste auf übrige Kapitalanlagen		-4'822'005	6'171'074
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Immobilien		1'167'279	2'803'653
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Beteiligungen			
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf festverzinsliche		-18'295'979	1'888'512
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Darlehen			
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Hypotheken			
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Aktien			
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf übrige Kapitalanlagen		-7'996'529	936'459
Zunahme / Abnahme von/der			
Prämienüberträge		-716'518	-753'426
Versicherungstechnischen Rückstellung		-1'292'070	17'347'546
Versicherungstechnische Rückstellungen für Anteilgebundene Lebensversicherung			
Nicht versicherungstechnische Rückstellungen		9'854'759	-30'385'418
Gewinn/Verlust aus Abgängen			
Sachanlagen			
Immaterielle Vermögenswerte			
Zunahme / Abnahme von Aktiven und Passiven			
Kauf / Verkauf von Immobilien		112'034'352	-3'430'796
Kauf/Verkauf von Beteiligungen			
Kauf / Verkauf von festverzinslichen Wertpapieren		-139'455'110	-24'575'180
Kauf / Verkauf von Darlehen		5'000'000	
Kauf / Verkauf von Hypotheken		3'080'219	-6'735'489
Kauf / Verkauf von Aktien			
Kauf / Verkauf von übrigen Kapitalanlagen		84'706'012	29'277'640
Forderungen aus derivativen Finanzinstrumenten		250'373	2'537'354
Depotforderungen aus übernommener Rückversicherung		6'638	34'409
Anteil versicherungstechnische Rückstellungen aus Rückversicherung		-12'176'643	-4'194'664
Aktivierte Abschlusskosten			
Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft		-3'794'702	-1'021'713
Übrige Forderungen		-8'924'936	-225'879
Sonstige Aktiven		400'795	123'966
Nicht einbezahltes Grundkapital			
Aktive Rechnungsabgrenzungen		-461'602	79'821
Verzinsliche Verbindlichkeiten		-64'000'000	
Verbindlichkeiten aus derivativen Finanzinstrumenten		4'710'132	-702'986
Depotverbindlichkeiten aus abgegebener Rückversicherung		-11'356	-88'395
Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft		2'762'004	-813'101
Sonstige Passiven		15'045'981	-1'007'927
Passive Rechnungsabgrenzungen		36'652'962	-15'651'196
Geldfluss aus Geschäftstätigkeit		37'390'977	42'166'188

Kauf von Sachanlagen		
Verkauf von Sachanlagen		
Kauf von immateriellen Vermögenswerte		
Verkauf von immateriellen Vermögenswerte		
Erwerb von Gesellschaften, ohne Bestand an flüssigen Mitteln		
Verkauf von Gesellschaften, ohne Bestand an flüssigen Mitteln		
Kauf von Beteiligungen an assoziierten Unternehmen		
Verkauf von Beteiligungen an assoziierten Unternehmen		
Dividenden von assoziierten Gesellschaften		
Geldfluss aus Investitionstätigkeit	-	-
Kapitalerhöhungen		
Kapitalherabsetzungen		
Zugänge von Finanzschulden		
Abgänge von Finanzschulden		
Bezahlte Finanzierungskosten		
Zugänge/Abgänge von nachrangigen Verbindlichkeiten		
Kauf eigener Aktien		
Verkauf eigener Aktien		
Mittelfluss nicht beherrschende Anteile		
Dividendenzahlungen	-19'959'952	-85'581'712
Geldfluss aus Finanzierungstätigkeit	-19'959'952	-85'581'712
VERÄNDERUNG DER FLÜSSIGEN MITTEL	17'431'025	-43'415'524
Nachweis:		
Bestand flüssige Mittel am 1. Januar	154'896'895	198'436'385
Kursdifferenzen auf Bestand der flüssigen Mittel	-400'795	-123'966
Bestand flüssige Mittel am 31. Dezember	171'927'124	154'896'895
VERÄNDERUNG DER FLÜSSIGEN MITTEL	17'431'025	-43'415'524



Ernst & Young AG
Maagplatz 1
Postfach
CH-8010 Zürich

Telefon +41 58 286 86 86
Fax +41 58 286 86 00
www.ey.com/ch

An die Generalversammlung der
Generali Allgemeine Versicherungen AG, Nyon

Zürich, 26. März 2018

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der Generali Allgemeine Versicherungen AG, bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung, Geldflussrechnung und Anhang, für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.



Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 728 OR und Art. 11 RAG) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht, und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Ernst & Young AG

Christian Fleig
Zugelassener Revisionsexperte
(Leitender Revisor)

Meik Babylon
Zugelassener Revisionsexperte

Beilage

- ▶ Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung, Geldflussrechnung und Anhang)
- ▶ Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes

Informations complémentaires

Glossaire

Charge des sinistres y c. coûts de traitement des sinistres	Somme des paiements de sinistres majorée de la variation de la provision pour sinistres au cours d'un exercice et des coûts de traitement des sinistres.
Expense ratio (taux de frais)	Somme des frais d'acquisition et autres frais de gestion et d'exploitation par rapport aux primes nettes acquises.
Frais d'acquisition	Part d'une prime d'assurance qui couvre les frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurance, tels que les commissions de courtage, les frais de vente et les dépenses similaires.
Gestion actif-passif	Méthode permettant à la direction d'une entreprise d'assurance de coordonner les décisions relatives aux actifs et aux passifs en matière de placements. Celles-ci comprennent notamment le processus continu de formulation, mise en œuvre, contrôle et révision des stratégies de placement pour les actifs et les passifs en vue d'atteindre les objectifs financiers, en tenant compte des risques de marché tels qu'une variation du taux d'intérêt, du spread de crédit ou du taux de change.
Loss ratio (taux de sinistres)	Somme des prestations d'assurance versées, de la variation de la provision pour sinistres, de la variation de la réserve mathématique et de la variation des autres provisions techniques par rapport aux primes nettes acquises.
Montant minimum	Le montant minimum d'un portefeuille d'assurance est défini comme le coût hypothétique du capital réglementaire nécessaire pour liquider tous les passifs exigibles dans le cas où l'entreprise d'assurance est confrontée à des difficultés financières.
Police liée à des fonds	Contrat d'assurance-vie dans lequel les avoirs des preneurs d'assurance sont liés à un instrument de placement ou à un fonds de placement sous-jacent. Le risque lié à la performance auquel est soumis l'avoir du preneur d'assurance est supporté par le preneur d'assurance.
Primes acquises	Part des primes pour les couvertures fournies au cours d'un exercice comptable donné.
Primes émises	Primes facturées par une société d'assurance au cours d'un exercice comptable donné et comptabilisées comme produit.
Provision pour sinistres tardifs (IBNR)	Provision pour des sinistres qui sont certes déjà survenus, mais qui ne sont pas encore connus de l'assureur à la date de clôture du bilan. On suppose donc qu'un événement survenu concernera un certain nombre de polices pour lesquelles aucune prétention ad hoc n'a jusqu'à présent été formulée, de sorte que l'assureur sera probablement soumis à une obligation de paiement.
Provisions	Montants prévus pour satisfaire aux futures obligations de paiement découlant de polices et de contrats, et comptabilisés en tant que passif dans le compte annuel d'un assureur direct ou d'un réassureur.
Rapport de gestion	Désigne les comptes individuels statutaires audités.
Ratio combiné (rapport sinistres-coûts)	Le ratio est une combinaison du taux de sinistres et du taux de frais (frais d'acquisition compris) dans le domaine Non-vie.

Reports de primes	Part des primes (versées ou dues) émises qui se rapporte à de futures couvertures et pour laquelle aucune prestation n'a encore été fournie. Ces montants sont reportés dans une provision pour reports de primes et, le cas échéant, remboursés lorsque le contrat est résilié avant sa date d'échéance.
Résultat opérationnel	Somme du résultat technique et des produits nets des placements et autres produits et charges financiers.
Résultat technique	Primes acquises dont on déduit la somme des prestations d'assurance versées, de la variation de la provision pour sinistres, de la variation de la réserve mathématique et de la variation des autres provisions et charges techniques (frais d'acquisition et autres frais de gestion et d'exploitation).
Test suisse de solvabilité (SST)	Le SST permet de quantifier et de réguler la capacité de risque des assurances en Suisse. Dans ce cadre, le risque effectif est déterminé par le capital cible (CC). Le capital porteur de risque (CPR) est le capital disponible. Le CPR doit au moins correspondre au CC.
Traitement des sinistres	Traitement, resp. indemnisation de sinistres de leur survenance à leur règlement.
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (Best Estimate of Liabilities BEL)	Lors de l'estimation des provisions techniques, les assureurs procèdent à une étude économique avec l'approche de calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance. Les engagements sont par conséquent indiqués sur la base de prix de marché observables.

Adresse de contact

Generali Assurances Générales SA

Avenue Perdtemps 23
1260 Nyon

Téléphone +41 58 471 01 01

Fax +41 58 471 01 02

nonlife.ch@generali.com
